



Coordination de l'information sur les actions pédagogiques effectuées dans les réserves de biosphère françaises



MAB FRANCE



Maffeis Nathalie

**Coordinatrice en éducation à l'environnement
et au développement durable
pour le site internet des réserves de biosphère
"Agir pour la biodiversité"**

du 20 au 23-12-2010

du 21 au 25-02-2011

du 02 au 04-03-2011

du 28-03 au 24-06-2011

MAB France

BP422 34
31321 Castanet Tolosan Cedex



SupAgro Florac

9, rue Célestin Freinet
BP 35
48400 Florac



Université Montpellier III

Route de Mende
34 199 Montpellier Cedex 5



Maître de stage : Catherine CIBIEN

Tuteur : Christian RESCH

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à adresser mes sincères remerciements à Catherine CIBIEN, ma maîtresse de stage ainsi qu'à Martine ATRAMENTOWICZ pour leur écoute et accompagnement.

Je souhaite, ensuite, remercier Julien BRIAND qui m'a accueilli dans son bureau et a su prendre le temps de m'écouter et me conseiller, Gregory ANGLIO pour la conversation que nous avons eue en ce début de semaine et tous les représentants des réserves de biosphère avec qui j'ai pu discuter et qui m'ont permis d'avancer dans mon travail.

Je remercie également Chrisrian RESCH, mon tuteur, pour ces conseils ainsi que Yorrick LABAUME et Florestan BREDOW.

Encore un grand merci à toute l'équipe des formateurs de SupAgro Florac pour leurs enseignements, leur écoute, accompagnement, convivialité et bonne humeur permanente et particulièrement à Orane BISCHOFF, super coordinatrice de formation, David KUMURDJIAN, pour sa disponibilité durant la semaine d'écriture. Sans oublier toute l'équipe SupAgro pour l'accueil et le dynamisme.

Enfin merci à l'ensemble de la classe pour l'ambiance et le soutien jusqu'à la dernière minute.

SOMMAIRE

Remerciements	1
Sommaire	2
L'introduction générale	4
Man & Biosphère (MaB)	5
L'Homme et la Biosphère	5
Stagiaire pour un des programmes de l'UNESCO	5
I.L'UNESCO et le programme MAB	5
II.Communiquer sur l'éducation dans les territoires soutenus par le MAB	5
L'UNESCO et le programme MAB à l'international :.....	6
I.La mission de l'UNESCO :.....	6
II.Les réserves de biosphère	7
Le MAB France © MAB–France, 2004	7
I.Son organisation	7
II.Ses missions, ses actions	9
III.Ses différents services	10
IV.Les réserves de biosphère en France	10
V.L'éducation	13
Impulser une nouvelle dynamique	14
I.Un site pour informer les enseignants	14
II.Le faire vivre et l'enrichir	14
Un cadre, des directives pour agir	15
I.Le MAB coordinateur d'actions	15
II.Le réseau des réserves comme lieu d'actions	15
Quelle coordination de réseau pour faire vivre un site internet de type collaboratif	17
Améliorer la visibilité du dynamisme des acteurs d'un réseau	17
I.De nouveaux outils au service de la communication	17
Des aides précieuses	19
I.Les didacticiels	19
II.Les aides en lignes	19
III.Personnes resource	19
Découvrir, analyser, s'informer et proposer	20
Avancer en respectant diverses échéances	20

I.Appréhender l'existant	20
II.Une phase d'immersion	21
Les actions engagées	22
I.les premiers contacts	22
II.La première semaine à la réserve de biosphère du Luberon–Lure	23
III.Des journées décisives	23
IV.La mise en action	24
V.Les contraintes de la coordination à distance	24
VI.Des résultats en demi-teinte	25
Et demain	26
I.Quels outils :.....	26
II.Quelle coordination, quel suivi :.....	27
S'informer, se former pour mieux collaborer	29
I.Quels outils du web 2.0 ?	29
Apprendre en faisant	32
I.Les conditions d'une bonne coordination	32
II.Un travail collaboratif et coopératif	33
III.La définition plus ou moins précise d'une mission intervient dans la réussite du projet	35
IV.Les différentes représentations de la biosphère, de la biodiversité et du site d'informations	36
Conclusion générale	37
Bibliographie :	38
Annexe I	39
Annexe II	43
Annexe III	47
Annexe IV	54
Annexe V	65
Annexe VI	67

L'INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le MAB (Man and Biosphère) est un programme de l'UNESCO. Ce programme intergouvernemental vise à établir une base scientifique pour améliorer les relations Homme-Nature au niveau mondial.

Lancé au début des années 70, le MAB propose un agenda de recherches interdisciplinaires et encourage le renforcement des capacités.

Il a pour principaux objectifs de réduire la perte de biodiversité ainsi que d'en traiter les aspects écologiques, sociaux et économiques.

Le MAB est constitué de plusieurs groupes de travail et notamment le groupe pédagogique qui se préoccupe du développement et des actions éducatives au sein des réserves de biosphère.

En 2008 c'est à son initiative qu'est né le site Internet "Agir pour la biosphère" afin d'informer les enseignants sur ce que sont les réserves de biosphère ainsi que sur leur travail.

Fin 2010 les parties généralistes du site sont finalisées mais il manque des rubriques pour certaines réserves.

En mars 2011 le groupe pédagogique souhaite renforcer et faire vivre la rubrique "Education à la biodiversité". Mais comment renforcer et faire vivre un site collaboratif ? La mission du stage est ainsi définie : collecter les informations pour les mettre en ligne, envisager de rendre plus vivante la page d'accueil, revoir une partie de l'architecture du site, envisager un document de synthèse entre les programmes de l'éducation nationale pouvant être traités par les services éducatifs des réserves de biosphère en y rendant visible ce qui est fait dans chacune des réserves.

Il sera donc question du MAB, et du groupe pédagogique : de ses missions, de sa composition, des fonctions de ses membres, de leur statut au sein des structures qui les salarient ; mais surtout de la coordination envisageable pour un site Internet de type collaboratif.

Enfin sera abordée la question des outils collaboratifs du Web.2 susceptibles de favoriser la dynamique du site Internet en fonction des constats actuels.

MAN & BIOSPHÈRE (MAB)

L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE

STAGIAIRE POUR UN DES PROGRAMMES DE L'UNESCO

I. L'UNESCO et le programme MAB

L'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) porte différents programmes pour la paix et la sécurité dans le monde dont le programme sur l'Homme et la Biosphère (MAB).

Le MAB est un programme gouvernemental mettant en application l'échange des connaissances, la recherche et la surveillance, l'éducation et la formation, ainsi que la prise de décision participative. Chaque pays signataire à son propre bureau qui octroie les reconnaissances au titre des réserves de biosphère et organise les actions sur le terrain.

II. Communiquer sur l'éducation dans les territoires soutenus par le MAB

Le MAB France comporte plusieurs groupes de travail, chacun coordonnant différents types d'actions au sein des réserves, qui sont réparties dans des zones géographiques bien distinctes en métropole comme en outre mer.

Le groupe pédagogique est constitué d'enseignants du primaire, du secondaire, de l'enseignement agricole, de chargés de mission des services pédagogiques, de représentants d'associations, et d'élus des Réserves de biosphère. Sa coordination est assurée par Valérie Meyer, (chargée de mission "médiation des patrimoines " au PNR Vosges du Nord). Il fait la promotion et le développement des activités en éducation au développement durable.

Il est à l'initiative du site Internet "Agir pour la biodiversité" qui est dédié aux enseignants afin de les informer sur la biodiversité et le travail éducatif mené dans les réserves françaises. Ce site collaboratif, riche en informations, a toutefois du mal à faire apparaître le dynamisme du travail effectué tout au long de l'année dans chacune des réserves.

L'UNESCO ET LE PROGRAMME MAB À L'INTERNATIONAL :

I. La mission de l'UNESCO :

L'UNESCO contribue à l'édification de la paix, à l'élimination de la pauvreté, au développement durable et au dialogue interculturel par l'éducation, les sciences, la culture, la communication et l'information.

Ses objectifs primordiaux sont :

- assurer une éducation de qualité pour tous et l'apprentissage tout au long de la vie,
- mobiliser le savoir et la politique scientifiques au service du développement durable.

A ce titre l'UNESCO a développé différents programmes dont le MAN & BIOSPHERE en 1971.

a) Le réseau du programme MAB

Composé aujourd'hui de 563 sites dans 110 pays, le réseau mondial de réserves de biosphère s'est construit progressivement depuis 1974, sur proposition des États à l'UNESCO.

Un comité international d'experts puis le bureau du MAB, constitué des représentants des pays, examinent les dossiers de proposition. Depuis 1995, ce réseau est doté d'un cadre statutaire formellement approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO, qui fixe les critères de désignation des sites, prévoit leur évaluation régulière et éventuellement leur exclusion.

b) Ses actions

Le Réseau mondial des réserves de biosphère du programme MAB est un réseau dynamique et interactif de sites d'excellence. Il favorise l'intégration harmonieuse des peuples et de la nature pour un développement durable (en comptant les dimensions culturelles et spirituelles) par le biais des actions suivantes :

- le développement et la coordination d'un réseau mondial de sites qui servent de zones de démonstration et d'apprentissage, dont l'objectif est de maintenir la diversité culturelle et écologique ainsi que les services fournis par les écosystèmes qui contribuent au bien-être humain ;
- le développement et l'intégration des connaissances, science comprise, afin d'améliorer notre compréhension des interactions entre les peuples et la nature ;
- le développement des capacités globales de gestion de systèmes socio-écologiques complexes et plus particulièrement en encourageant le dialogue au niveau de l'interface science/politique, en soutenant l'éducation environnementale

et par une diffusion multimédia permettant de toucher la communauté globale.

Parce qu'il touche à des problèmes qui sont à la croisée de plusieurs domaines : scientifique, écologique, sociétal et du développement, le MAB rassemble plusieurs disciplines – sciences exactes et naturelles, sciences sociales, économie et éducation – destinées à améliorer les environnements humains et préserver les écosystèmes naturels.

Pour mettre en application ses différents travaux interdisciplinaires sur le terrain, le MAB s'appuie sur le Réseau mondial de réserves de biosphère.

II. Les réserves de biosphère

Chaque réserve de biosphère doit combiner conservation de la diversité naturelle et culturelle avec développement économique et social des populations, en mobilisant à la fois les savoirs locaux et la recherche et en développant la formation, l'information et la sensibilisation. La participation des acteurs socio-économiques ainsi que des habitants à l'élaboration du projet de la réserve de biosphère est indispensable, générant ainsi des débats et mettant parfois en exergue des conflits d'usage ou d'intérêts. Plate forme de dialogue, elle permet de les expliciter et de les dépasser.

Créées à l'initiative de scientifiques préoccupés à la fois par la raréfaction des ressources et par les criantes inégalités de développement entre régions du globe, les réserves de biosphère sont à l'interface entre la science et la société. Dans un contexte de mondialisation infiniment complexe, la gestion devrait mobiliser au mieux les capacités d'analyse et de simulation et privilégier la créativité. Cela implique la mise en place de dispositifs spécifiques : conseils scientifiques pluridisciplinaires, mobilisation de chercheurs intéressés par des « recherches impliquées », recherche de moyens de médiation entre eux et le public...

LE MAB FRANCE



© MAB-FRANCE, 2004

I. Son organisation

Le Président du MAB France est une personnalité scientifique nommée par le Ministre des Affaires Étrangères. Il s'appuie sur une direction scientifique et sur un bureau composé de chercheurs et de représentants des Réserves de biosphère. Les groupes de travail transversaux viennent enrichir les prises de décision.

Le comité comprend également des représentants des ministères de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'aménagement du territoire, des Affaires Étrangères, de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'Outre-mer ainsi que des organismes de recherche.

La gestion financière du comité est assurée par la Commission française pour l'UNESCO.

a) Le Bureau :

➤ **Le Président :**

Robert BARBAULT (Professeur, Muséum National d'Histoire Naturelle, Département Écologie et Gestion de la Biodiversité).

➤ **Les vice-présidents :**

Frédéric BIORET (Institut de Géoarchitecture, Université de Bretagne Occidentale)

Michel ETIENNE (Unité d'Ecodéveloppement, Agroparc, INRA)

Raphaël MATHEVET (Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive, CNRS)

Jacques WEBER (Directeur de recherche CIRAD)

➤ **Le représentant des réserves de biosphère :**

Didier LECUYER (Parc National / réserve de biosphère des Cévennes)

➤ **Les membres :**

Martine ATRAMENTOWICZ (chargée de mission pour le CNRS)

Mireille JARDIN

Françoise FRIDLANSKY

➤ **Direction :**

Catherine CIBIEN (MAB France)

b) Les partenaires :

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Atelier Technique des Espaces Naturels (ATEN), la Fédération des Parc Naturels Régionaux (FPNR), l'Institut National de la Recherche Agronomique : environnement et société (INRA), les Réserves Naturelles de France (RNF), le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), l'Office National des Forêts (ONF), la Fondation pour l'Homme et la Nature, SupAgro Florac, les Petits Débrouillards, le Réseau Français des Écoles Associées à l'UNESCO.

II. Ses missions, ses actions

Le comité MAB France anime le réseau national de réserves de biosphère, assure la liaison entre les équipes et organismes français, le MAB international à l'UNESCO et les autres pays avec qui des coopérations existent.

C'est en s'appuyant sur le réseau de réserves de biosphère que le MAB recueille les informations pour sa base de données et conduit la mise en place, le soutien et l'animation des actions au sein de celles-ci.

En 2010 on comptait en France dix réserves de biosphère et au moins cinq autres ont déposé une demande d'habilitation.

Les activités du Comité MAB France se répartissent sur plusieurs niveaux :

➤ **RENFORCER LE RESEAU DES RÉSERVES DE BIOSPHERE EN FRANCE**

- Renforcer les réserves de biosphère existantes par un appui scientifique et technique,
- Compléter le réseau en créant de nouvelles réserves de biosphère,
- Accompagner les réserves de biosphère françaises lors de leur procédure de révision tous les 10 ans.

➤ **ANIMER LE RÉSEAU DES RÉSERVES DE BIOSPHERE**

- Échange d'expériences et d'informations
- Les personnes (techniciens, élus, enseignants...) impliquées dans les réserves de biosphère sont appelées à se rencontrer pour échanger des informations et développer des projets communs.
- Réunion des coordinateurs des réserves de biosphère
- Réseaux thématiques

➤ **DIFFUSION D'INFORMATION / PUBLICATION**

- La lettre de la biosphère
- Notes techniques des réserves de biosphère
- Fiches actions des réserves de biosphère
- Fiches de présentation des réserves de biosphère
- Octavius Gallimard
- Guide d'Aide à la Gestion
- CD Rom Naturalité

➤ DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS INTERNATIONALES

Le comité MAB et les réserves de biosphère de France participent activement au réseau régional EUROMAB qui regroupe les comités MAB et les réseaux nationaux des réserves de biosphère des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Ce réseau se réunit régulièrement, organise des formations, des échanges de personnes sur des sujets variés :

- Quel suivi scientifique de la biodiversité faut-il assurer ?
- Comment favoriser la participation locale ?
- Quel type de tourisme privilégier ?
- Comment gérer la déprise rurale ?
- Comment agir localement tout en gardant une approche globale de l'aménagement du territoire ?

III. Ses différents services

Les groupes de travail thématiques :

Le MAB France a initié plusieurs groupes de travail transversaux afin de faciliter les échanges d'expériences et d'informations ainsi que le développement de projets communs entre réserves de biosphère.

Le Groupe forêt est une plate-forme d'échanges pour une gestion forestière durable. Il est animé par Aline SALVAUDON de la réserve de biosphère du Luberon-Lure.

Le Groupe pédagogie promeut et développe des activités en éducation au développement durable. Il est animé par Martine ATRAMENTOWICZ et Catherine CIBIEN.

Le Groupe Communication consiste en l'échange et mise en place d'actions de communication nationales. Il est animé par Muriel CERVILLA de la réserve de biosphère de Camargue.

Le Groupe Charte d'engagement mène une réflexion sur la création d'une charte des entreprises valorisant leur engagement pour un développement durable.

IV. Les réserves de biosphère en France

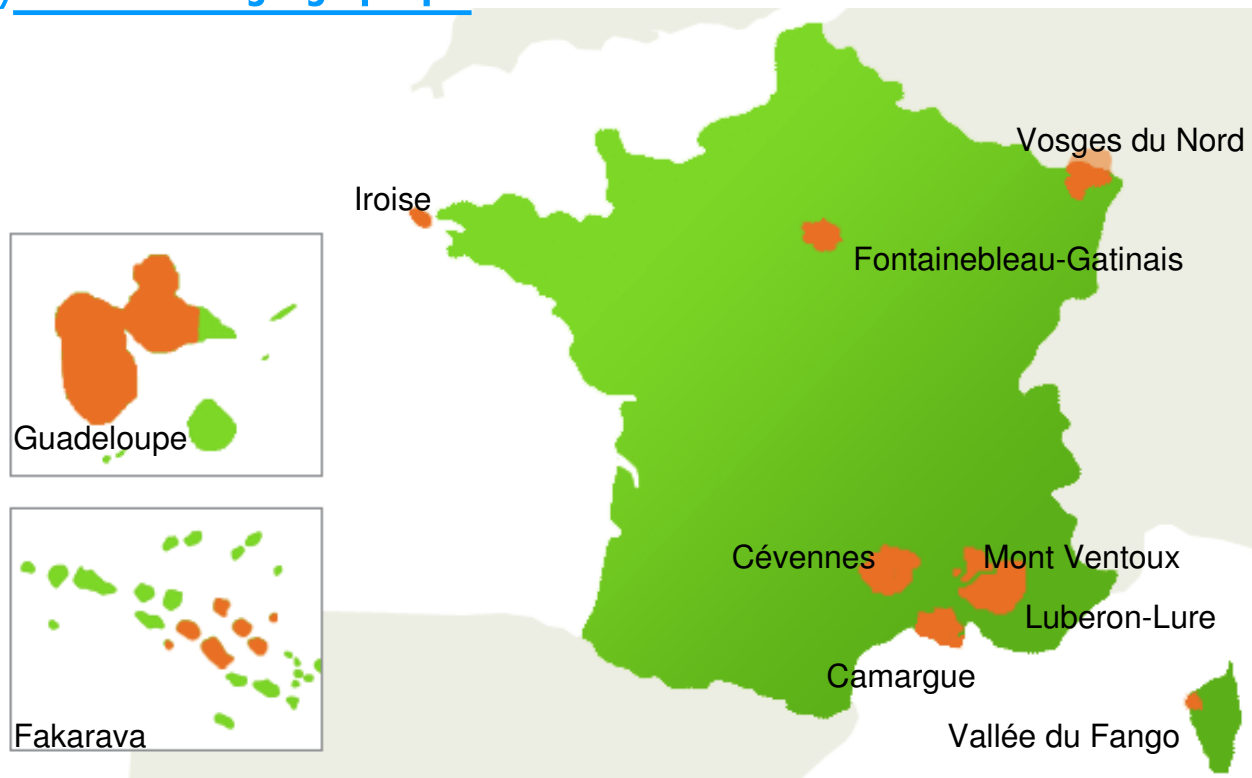


C'est en 1977 avec les réserves de Fakarava, de la Camargue et de la Vallée du Fango, que commence l'histoire des réserves de biosphère de France. Depuis, sept réserves supplémentaires ont vu le jour sur notre

territoire.

D'autres sont en projet comme le bassin de la Dordogne qui dépose son dossier cette année, les Gorges du Gardon qui devrait le déposer l'an prochain, ainsi que la Guyane, Audomarois, les hauts bassins de la Loire et de l'Allier et le Queyras - Mont Viso,

a) Leur situation géographique



b) Leurs particularités














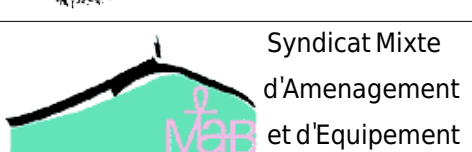






Le réseau national des réserves de biosphère présente une grande diversité, il travaille dans des contextes humains et institutionnels divers.

Les réserves de biosphère sont aussi confrontées à des problèmes de même nature, donnant ainsi un sens aux collaborations.

Confiée à un établissement public ou à une association, cette structure a un rôle d'information et de coordination des acteurs du territoire. En effet, ces derniers sont nombreux à intervenir : collectivités, administrations, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, entreprises, associations, visiteurs... et leurs intérêts ne sont pas toujours convergents. Le coordinateur de la réserve de biosphère soutient et encadre le dialogue en vue d'un développement concerté et durable du territoire.

Les structures de coordination jouent un rôle essentiel de pivot et de médiation entre tous.

Il sera ici question essentiellement du travail des services pédagogiques.

Réserve de biosphère	Date de désignation	Date de révision	Structures support
	1992	2002	
	1988	1998	
	1998	2008	
	1988	1998	
	1977	2006	
	1985	1995	
	1990	2000	
	1997	2007	
	1977	2006	
	1977	1997	

V.L'éducation...

La diversité biologique, reste vague pour beaucoup. Pourtant, elle s'insère totalement dans les directives du développement durable. La connaissance de la diversité des espèces, de leur particularité, de leur fonction, de leur rôle dans le milieu permet d'appréhender les raisons pour lesquelles il faut protéger les ressources d'aujourd'hui pour les générations futures.

a) Le groupe pédagogie

Il a pour mission promotion et développement des activités en éducation au développement durable. Il est composé :

- d'enseignants du primaire et du secondaire,
- de l'enseignement agricole,
- de chargés de mission des services pédagogiques,
- de représentants d'associations
- d'élus des Réserves de biosphère.

b) Correspondants pédagogie des RB

- Julien Faure, RB de Camargue – Delta du Rhône
- Gregory Anglio, RB Cévennes
- Olivier Carlotti, RB Guadeloupe
- Julien Briand, RB Luberon-Lure
- Delphine Kermel, RB Iroise
- Larence Veillard, RB Ventoux
- Jean-Baptiste d'Angeli, RB Fango
- Valérie Mayer, RB Vosges du Nord – Pfälzenwald
- Fontainebleau et Fakarava, pas de correspondants actuellement

c) Le site "Agir pour la biosphère"

Ce site internet est de type collaboratif. Les dirigeants du MAB France en sont les principaux rédacteurs et dans chaque réserve il y a au moins un référent qui a accès à la rédaction des pages concernant sa structure et à la rubrique "Education à la biodiversité".

Fruit d'un long travail et d'une longue réflexion pour procurer un support de formation sur la thématique de la biodiversité, c'est en 2010 qu'est mis en ligne le site www.agirpurlabiodiversite.fr à la demande du groupe pédagogie.

C'est cette même équipe qui continue d'animer cet outil interactif.

IMPULSER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

I. Un site pour informer les enseignants

A l'origine c'est un CD-ROM qui devait être réalisé à destination de la formation des enseignants. Cependant, aux vues de la somme d'informations et des différents formats à intégrer (photo, vidéo, audio...) ce type de support a vite montré ses limites. Une réflexion a donc été engagée.

SupAgro Florac (antenne de l'université de Montpellier) travaille depuis toujours sur la pédagogie en éducation à l'environnement (recherche et formation). Doté d'un centre de ressources et de documentations, de services médias et informatiques, c'est naturellement auprès de ce partenaire que l'on s'est tourné.

De cette collaboration est né le site internet "Agir pour la biodiversité". Cet outil de communication intègre toutes sortes de formats multimédias et présente l'avantage d'être évolutif.

Carine PASTORELLI (dans le cadre de stages de formation puis comme salariée à la réserve des Vosges du Nord) ayant grandement participé à la rédaction d'articles pour la construction du CD-ROM, les a adaptés pour le site et a largement contribué à la construction de celui-ci.

Robert BARBAULT, Président du MAB, publie nombre d'articles, et vidéos scientifiques.

On fait également appel à la contribution des représentants "réserve" du groupe pédagogie afin qu'ils publient les articles spécifiques à leur territoire.

Une rubrique "Education à la biodiversité" leur est plus spécialement dédiée puisqu'elle leur permet de communiquer sur les actions qu'ils réalisent dans leurs services.

II. Le faire vivre et l'enrichir

D'un point de vue général le site Internet est assez austère. On y trouve beaucoup d'informations et peu d'animations. Ceci est dû en parti au choix du format et de sa construction, les commanditaires souhaitant un outil simple à utiliser pour les rédacteurs qui collaborent à son contenu.

Les rédacteurs sont les dirigeants du MAB France et les responsables pédagogiques des réserves de biosphère françaises. Chacun ayant de multiples missions, leur collaboration à ce site ne doit leur demander qu'une charge de travail minimum.

Un an après sa mise en ligne peu de choses ont évolué. La page d'accueil présente le concours organisé pour les écoles associées à l'UNESCO "Une Forêt pour la Vie" et une annonce à une conférence en ligne à venir. En revanche, elle ne fait apparaître aucune

actualité relative à ce qui se passe dans les réserves traduisant de la dynamique des actions qui y sont menées. Certaines réserves n'ont toujours pas publié les pages décrivant leur territoire. La rubrique "Education à la biodiversité" reste incomplète et non actualisée.

Il est donc question :

- D'améliorer la page d'accueil (on parle d'un encart "actualité") et d'actualiser les données sur les services pédagogiques et leurs actions.
- D'inciter la mise en ligne des rubriques personnalisées auprès des réserves qui ne l'ont pas encore fait.
- De mettre en avant la rubrique "Education à la biodiversité"
- De rendre visibles les programmes d'actions pédagogiques, en faisant un lien avec les programmes scolaires.
- De présenter les outils pédagogiques utilisés dans chaque réserve.
- De présenter les lieux d'accueil, d'hébergement et d'animations partenaires des services pédagogiques.

UN CADRE, DES DIRECTIVES POUR AGIR

I. Le MAB coordinateur d'actions

Dans le cadre de ses missions le MAB :

- Renforce les réseaux des réserves de biosphère en France
- Anime le réseau des réserves de biosphère
- Développe des coopérations internationales

Il travaille en collaboration étroite avec de nombreux acteurs du territoire national et international. Que ce soit avec les administrations, les collectivités territoriales, les différentes institutions d'éducation et de formation, différents secteurs de recherches, les secteurs de l'agriculture, de la forêt, de la chasse ou de la pêche mais aussi des entreprises et des associations, le MAB coordonne les actions des programmes en tenant compte de ses missions dans le respect d'un équilibre cohérent entre les divers acteurs. Il s'appuie sur les savoirs et compétences de chacun pour faire entendre et progresser les valeurs qu'il défend.

II. Le réseau des réserves comme lieu d'actions

C'est à l'initiative de quelques-uns que naissent les projets de réserve de biosphère, mais c'est avec l'aide, la compréhension et la bonne volonté de tous qu'ils aboutissent.

C'est grâce à l'action de coordination et avec la collaboration des divers acteurs, dans et autour des réserves de biosphère, que les missions du MAB se réalisent.

Les réserves sont le lieu des actions, des missions du MAB au travers des programmes scientifiques menés en collaboration avec l'enseignement supérieur et agricole ainsi que la recherche.

Elles sont appuyées de façon indispensable par la communication, la vulgarisation et l'éducation que les réserves réalisent en leur sein.

Le groupe pédagogie est quant à lui au cœur de l'éducation et œuvre pour se munir d'outil dans le but de renforcer sa communication et améliorer la visibilité de son dynamisme.

La force d'un réseau c'est la multiplicité des intelligences et des forces actives. En revanche, l'éloignement, la diversité et les missions en nombre des différents acteurs peuvent freiner la dynamique d'exécution. C'est pourquoi, ce groupe de travail a souhaité accentuer la mission du stagiaire (licence pro : coordinateur de projet en éducation à l'environnement et au développement durable) sur le renforcement de la partie éducative de leur site.

Il s'agit de coordonner le regroupement et la mise en ligne des actions, des outils, et autres support utilisés par chaque réserve et de renforcer la visibilité et l'attractivité du site.

Proposer des outils pour favoriser la vivacité du site, sans surcharger de travail les collaborateurs, sera l'action principale développée ci-après.

QUELLE COORDINATION DE RÉSEAU POUR FAIRE VIVRE UN SITE INTERNET DE TYPE COLLABORATIF

AMÉLIORER LA VISIBILITÉ DU DYNAMISME DES ACTEURS D'UN RÉSEAU

Quand tous les services sont en place, que chacun remplit sa mission, que l'on souhaite offrir un outil de formation à un public bien défini et que l'on choisit un outil du web.2, il convient de le faire vivre.

Or, depuis un an, seule la page d'accueil a fait l'objet de communications d'actualités.

D'autre part, certaines réserves n'ont pas encore publié les parties décrivant leur réserve, ni communiqué sur les actions pédagogiques qu'elles réalisent.

Rappelons que l'idée de base était de faire un CD-ROM pour former les enseignants aux questions de la biodiversité. Ainsi, d'un outil statique (dans le sens où une fois édité les auteurs non plus à intervenir) on est passé à un site internet plus vivant.

Puissant outil de communication, l'internaute attend de celui-ci qu'il donne des informations régulièrement actualisées.

Les questions qui se posent alors sont de savoir comment obtenir d'un réseau d'acteurs très occupés une collaboration minimale pour faire vivre un site internet et si la collecte des informations, durant une période définie, afin de les rendre visibles sur un site Internet permet de coordonner un travail collaboratif.

I. De nouveaux outils au service de la communication

Les propositions faites ici sont celles d'une personne non spécialiste du web.2. Elles sont donc simples et pas toujours très détaillées mais il sera aisé d'obtenir plus d'informations auprès de Christian RESCH qui s'occupe de ce site depuis sa création.

d) Intégrer à la page d'accueil des flux RSS provenant des sites Internet des réserves de biosphère.

Un flux RSS permet d'intégrer un lien d'actualité provenant d'un autre site internet. Afin de ne recevoir que les informations qui nous intéressent, il peut être filtré grâce aux TAGS qui sont des termes choisis en fonction du type d'information que l'on souhaite obtenir.

Ici, il semble intéressant de choisir un TAG unique suffisamment spécifique pour que n'apparaisse que l'actualité que les réserves de biosphères souhaitent partager sur le site dédié aux enseignants. Ainsi, pour chaque article publié sur le site d'une réserve que celle-ci souhaite partager avec le site pour les enseignants, il suffit de signer ce dernier avec le TAG pour que l'article soit directement accessible depuis "Agir pour la biodiversité". Par exemple il pourrait être convenu de signer avec le TAG : inforesabio.

Ce même principe peut être repris sur les pages des actions pédagogiques pour chacune des réserves. Le TAG utilisé pourrait être : infopédanomdelaréserve

e) Un site Internet permettant d'améliorer les présentations

Lorsque l'on publie un document que l'on souhaite partager avec les internautes, on pense souvent au format PDF. Ainsi, une fois publié sur le site il ne reste plus qu'à le télécharger. Cependant, cette manipulation n'est pas très attractive et peut parfois être longue.

Les sites Internet permettent en quelques clics de rendre les documents avec un visuel de livret sur papier glacé directement consultable en ligne et ce, avec des fonctions « pleine page » et « zoom » pour une meilleure lisibilité. Ici il a été utilisé la fonctionnalité du site calameo.

f) Tableau de synthèse

Des tableaux de synthèse des parties des programmes scolaire qui peuvent être traités dans les réserves de biosphères ont été réalisés. Ces tableaux indiquent à l'aide d'un petit pictogramme les réserves qui répondent ou qui sont susceptibles de répondre à ces parties de programmes.

Ainsi, trois livrets sont réalisés :

- Ce que nous disent les programmes de primaire
- Ce que nous disent les programmes de science et vie de la terre (collège)
- Ce que nous disent les programmes d'histoire, géographie et éducation civique (collège)

g) Des didacticiels

Réaliser des didacticiels rappelant la procédure pour :

- Publier un article sur le site, Insérer une image... (voir annexe I)

- Modifier un document pour permettre une visualisation dynamique en ligne (voir annexe II)

En effet, les collaborateurs de ce groupe de travail ne sont pas habitués à travailler régulièrement avec ce type d'outil, certains leur sont même inconnus. Il semble donc essentiel de leur laisser des documents leur permettant de s'appropriier ou réappropriier rapidement des outils qu'ils n'utiliseront qu'occasionnellement.

DES AIDES PRÉCIEUSES

I. Les didacticiels

➤ **Livres**

Quatravaux/2009/Spip 2 : Premiers pas pour créer son site web

➤ **Revue**

UNESCO, MAB/Réserve de biosphères (notes techniques)

➤ **Documents téléchargés ou transmis par courriel**

Martine ATRAMENTOWICZ et Catherine CIBIEN/2011/Rapport d'activités 2010 des réserves de biosphère

Martine ATRAMENTOWICZ/2011/Organisation du MAB France

UNESCO/2001/Qu'est-ce que l'UNESCO ? Malette de la paix

II. Les aides en lignes

www.mab-France.org

www.unesco.org

<http://www.agirpouurlabiodiversite.fr/>

III. Personnes resource

Christian RESCH (SupAgro), Yorick LABAUME (SupAgro),

Florian POUQUET







Les représentants du MAB,

Les représentants de réserves de biosphère

DÉCOUVRIR, ANALYSER, S'INFORMER ET PROPOSER

AVANCER EN RESPECTANT DIVERSES ÉCHÉANCES

	Janvier				Février				Mars				Avril				Mai				Juin							

-  immersion
-  collecte d'informations et documents
-  intervention sur le site
-  rencontre d'acteurs
-  propositions
-  rédaction et synthèse

I. Appréhender l'existant

a) Des éléments incontournables

- La première mission proposée portait sur la coordination du concours "des forêts pour la vie", mais il est très vite apparu que le planning de stage ne permettait pas d'être disponible en temps utiles.
- Des contraintes personnelles ne permettant pas l'éloignement d'Avignon pour le lieu de stage, il fut convenu dès le départ avec Catherine CIBIEN et Julien BRIAND que le stage s'effectuerait au château de l'environnement, dans la réserve du Luberon-Lure (lieu de l'AG de cette année).
- L'animation d'un atelier lors des journées pédagogiques (le 5 avril des 16h30 à 17h30 : bilan, évaluation des outils présentés lors du forum, débat du groupe pédago sur leur utilisation, les possibilités de transfert ou d'adaptation de certains outils à d'autres réserves de biosphère, le développement de nouveaux outils pour le réseau, la valorisation des outils existants au travers du site www.agirpouurlabiodiversite.fr) fut réduit à trente minutes. Dans la précipitation ce

sont Valérie MEYER et Catherine CIBIEN qui en prirent les rênes.

- Lors des journées pédagogiques, la somme des actions à réaliser pour le site internet "Agir pour la biodiversité" révéla qu'il serait superflu d'engager une autre action. La coordination des journées de l'Assemblée Générale des réserves de biosphère de françaises fut donc retirée des missions à accomplir lors du stage.

b) Connaître et comprendre la structure

Être stagiaire pour le MAB France c'est travailler pour la structure nationale d'une institution intergouvernementale qui dépend de l'UNESCO. A ce titre, elle porte des valeurs et a des missions auxquelles elle répond par l'intermédiaire des réserves de biosphère. C'est dans ces territoires qu'elle coordonne et encourage les missions de recherche, développement, éducation et communication sur les relations et interactions entre les hommes et la nature.

Est reconnu comme réserve de biosphère un territoire défini par une structure (parc ou association) ayant un grand intérêt du point de vue biodiversité, une cohésion patrimoniale, des acteurs engagés pour répondre aux missions du MAB France. Il faut aussi comprendre que le personnel des réserves de biosphère est employé par la structure qui porte la demande de reconnaissance, et non par le MAB. Enfin, les groupes de travail du MAB sont constitués des personnes référents dans le domaine et faisant parti des équipes des réserves.

II. Une phase d'immersion

En raison de l'éloignement de Catherine CIBIEN (Maître de stage, basée à Toulouse) et du lieu de stage (Apt, Vaucluse) la première semaine de stage a été repoussée et fractionnée en deux temps.

Les trois premiers jours ont été l'occasion de découvrir le MAB et des réserves de biosphère par l'intermédiaire de documents sur ces structures, ainsi que de recherches sur internet afin de comprendre les liens et interactions entre l'UNESCO, le MAB et les réserves de biosphère.

Durant une semaine il a été question d'une immersion dans l'équipe du MAB (pour des questions d'hébergement c'est à Paris dans le bureau de Martine ATRAMENTOWICZ qu'elle se fait) mais aussi de regarder de plus près le site internet "Agir pour la biodiversité", son contenu, sa structure, sa composition et enfin, de réaliser les premières interventions.

Trois jours supplémentaires ont été nécessaires pour découvrir le lieu de stage et l'équipe de la réserve du Luberon-Lure.

LES ACTIONS ENGAGÉES

I. les premiers contacts

a) Apprécier les articulations entre les rubriques

Un site Internet se construit en fonction de ce que l'on souhaite mettre en avant. Aux vues de l'histoire de sa création, le site Internet se veut riche en informations sur la biodiversité et les raisons pour lesquelles il est important de la préserver. Viennent ensuite les spécificités de chaque réserve, puis une information sur ce que doit être l'éducation dans ce domaine et comment elle doit être menée auprès des scolaires en faisant référence aux directives et programmes de l'éducation nationale, avec ce que les réserves proposent en matière d'actions et d'animations pédagogiques et tous les renseignements utiles pour leur réalisation.

b) Améliorer les liens hypertextes

En parcourant le site, il est facile de voir de nombreux liens qui sont obsolètes ou ne respectent pas la nomenclature souhaitée (les adresses des liens restant visibles dans le texte et non cachés sous le terme qu'ils doivent illustrer). Le premier travail est donc de parcourir l'ensemble du site pour vérifier l'efficacité et/ou l'apparence des liens. Certains sont au besoin créés.

c) Actualiser et compléter des articles

Ce travail se cantonne à la rubrique « Education à la biodiversité ». Il faut revoir et compléter les coordonnées des réserves et de leurs référents pédagogiques, ainsi que celles sur les lieux d'accueil et d'hébergement. Des liens hypertextes sont mis en place vers les sites correspondants ainsi que les boîtes de courriers électroniques.

Durant cette période il apparaît favorable d'aider les acteurs de la réserve du Luberon-Lure à mettre en ligne les articles décrivant la réserve et les particularités de sa biosphère.

d) la découverte du lieu de stage

Lors de la prise de contact avec l'équipe, une rencontre avec le référent de la réserve s'impose. Pierre FRAPA est entomologiste. Lors de cette rencontre il est décidé de la mise en forme des informations à faire paraître. Comme base il est convenu de reprendre les informations contenues dans le document réalisé à l'occasion de la révision de la réserve. Le travail de réécriture effectué, il lui est envoyé pour correction.

II. La première semaine à la réserve de biosphère du Luberon-Lure

a) L'architecture du site Internet

Pour préparer l'atelier sur la valorisation des outils existants au travers du site "Agir pour la biodiversité", une réflexion est portée sur l'architecture du site pour prévoir cette valorisation. Une proposition est faite à l'ensemble du groupe par l'envoi en courrier électronique d'un tableau comparatif entre l'existant et la proposition. (Voir annexe III)

b) Les articles pour les pages Luberon-Lure

Pierre FRAPA demandant quelques modifications sur le texte proposé, les corrections sont réalisées, validées et mise en ligne pour apparaître sur le site lors des journées pédagogiques dans le but d'inciter à la réalisation de ce travail par les réserves ne l'ayant pas encore fait.

III. Des journées décisives

C'est lors de cette rencontre qu'est mise en avant l'idée qu'il faut renforcer la rubrique "Éducation à la biodiversité". La première chose serait de rendre visible cette rubrique dans le menu du site. Ensuite, il faut créer des sous rubriques et articles pour présenter le travail effectué dans les réserves. Il est aussi demandé de faire en sorte que les articles de description des réserves soient finalisés et mis en ligne.

La réserve des Vosges du Nord a fait un gros travail de présentation de ses actions en lien avec les programmes scolaires. Un travail similaire est demandé pour que les enseignants repèrent rapidement quelles actions sont à même de répondre aux attentes des programmes scolaires.

D'autre part, cette même réserve a réalisé un mini site à destination des enfants pour les informer et les inciter à découvrir la réserve et à agir en faveur de la biodiversité. Il s'agit du p'tit Mab qui dans les Vosges du Nord s'identifie sous l'emblème d'un petit lynx humanisé qui vient s'adresser directement au lecteur. L'ensemble des acteurs présents étant conquis par ce site il est entendu que chacun réalisera le même travail sur sa réserve. La mascotte animalière sera remplacée par des petits écoliers. Ainsi compilant l'ensemble des réalisations, sur le nouveau site du MAB France, c'est la bande des p'tits Mab qui verra le jour. Il faut donc reprendre le plan de ce mini site et préparer l'ébauche du p'tit Mab Luberon-Lure pour donner un exemple de plus afin d'inciter les autres services à créer le leur.

Au terme de ces journées, la somme de travail à réaliser pour le site Internet semble suffisamment conséquente. Il est donc demandé de recentrer la mission et de ne pas intervenir, comme prévu, dans la préparation des journées de l'assemblée générale.

IV. La mise en action

a) Attente, réflexion et proposition

Dans un premier temps tout le monde venant de donner son accord pour transmettre au plus vite les informations et documents utiles, il paraît peu opportun de relancer immédiatement les référents des réserves.

Il faut penser aux modalités du travail à effectuer. D'abord collecter et étudier les programmes scolaires. Mais comment traiter ces données et y intégrer les actions des dix réserves ?

Il faut aussi penser au site internet ? Comment le rendre plus dynamique ? Quels outils ?

La réalisation du plan du p'tit Mab est effectuée, mais sa mise en forme pour simplifier le travail des autres réserves demande réflexion. Le premier test sera l'esquisse des articles pour la réserve du Luberon-Lure.

Différentes propositions sont faites pour l'architecture du site. Il apparaît préférable d'avancer progressivement et de ne pas tout bouleverser.

L'ensemble de ces actions mûrissent et avancent simultanément.

b) relance, collecte et organisation

Après deux semaines d'attente les relances sont faites à l'intention des référents des réserves. Pour faciliter la collecte d'informations un tableau indicatif est proposé. Peu répondent rapidement. Certains n'ont pas beaucoup de matière, d'autres n'utilisent pas le tableau. Reste ceux qui ne répondront pas, malgré les relances successives.

c) Acquisition et appropriation de nouveaux outils

Chercher dans des ouvrages ou sur des sites internet des outils du web 2.0 s'avère fastidieux. Le langage informatique n'est pas facilement accessible à tous. Il faut donc trouver des personnes ressources qui soient disponibles.

Il faut ensuite appréhender leurs fonctionnalités, au minimum comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les proposer.

V. Les contraintes de la coordination à distance

Le travail à distance n'est peut être pas une chose aussi simple qu'il n'y paraît. Difficile de mesurer l'importance d'établir des relations de confiance fondées sur une identification de chacun des membres.

Ce point fait ressortir l'importance des relations face-à-face.

Dans la mesure où les membres de la communauté de pratique n'ont pas d'obligation formelle forte, c'est dans le relationnel et l'interaction qu'ils puisent une grande part de leur motivation. De nombreux auteurs démontrent clairement que lorsque les rencontres sont virtuelles leur intensité et leur productivité faiblissent dans le temps*.

Sans connaître cela au préalable, comment lier des relations suffisamment fortes en deux jours lors d'une rencontre annuelle d'un groupe de travail déjà établi ? Comment se rendre compte qu'il est préférable de prendre du temps pour aller à la rencontre des différents acteurs afin de tisser ces liens incontournables ?

Lorsque cette relation de confiance est minime, décrocher le téléphone peut s'avérer un exercice difficile : sera-t-il là ? Est-ce le moment opportun ? S'en suivent toutes sortes de questions, de doutes qui peuvent envahir le coordinateur du groupe de travail collaboratif. D'autant plus lorsqu'il est stagiaire. Même s'il a déjà de l'expérience professionnelle et qu'il le sait parfaitement car il l'a lui-même répété maintes et maintes fois à des étudiants « mettez-vous en situation professionnelle ! Ne vous sentez pas dévalorisé par votre statut de stagiaire !... », en situation, à distance de surcroît, cette attitude n'est pas aussi simple que cela à tenir.

Le courriel est un outil magique, on peut à tout moment envoyer une note d'information, une requête sans déranger l'autre dans son planning de travail. Il finira de toute façon par ouvrir sa boîte aux lettres virtuelle et prendra le temps de répondre aux personnes avec qui il collabore. Mais comment s'assurer de la réception et de la lecture de celui-ci ? Après combien de temps faut-il relancer un message laissé sans réponse ? Tout n'est-il pas une question de personne, de hiérarchisation des priorités professionnelles et individuelles, voir de circonstances ?

VI. Des résultats en demi-teinte

Compte tenu des circonstances on peut, peut-être, être satisfait des résultats.

a) La collaboration des réserves

- Trois réserves n'ont absolument pas répondu. Pour deux d'entre elles, il a été impossible de rencontrer les référents. Le référent de la troisième a toujours répondu de façon très aimable mais n'a pas pris le temps nécessaire pour envoyer les documents demandés à ce jour.
- Trois réserves ont envoyé des documents dont on a tiré les informations utiles.
- Trois réserves ont retourné le tableau dûment complété.
- Avec la dernière réserve, le travail s'est fait en collaboration directe, progressivement, en fonction des disponibilités.

Globalement, il a été relativement facile d'obtenir les listes des programmes, des outils

et des sites internet en lien avec chacune des structures. En revanche, il a été plus difficile d'avoir des documents et des visuels pour étayer l'information. Quant aux descriptifs, même simples, des programmes et outils qui avaient été demandés, aucun n'a été réalisé.

Une constatation peut être faite, la période printanière est celle du beau temps, de la fin d'année scolaire, elle est donc généralement la période favorite pour les sorties éducatives. C'est aussi la période où l'on prépare les programmes pour l'année scolaire à venir. D'où, un manque de disponibilités des équipes pédagogiques.

b) Les outils de communication :

Des outils de synthèse et de présentation sont réalisés.

Un compte est créé au nom de "agir pour la biodiversité" sur le site Calaméo.

N'ayant reçu aucune indication sur le sujet toutes les publications sont dans un espace privé, donc accessibles depuis ce site uniquement avec le code d'accès.

Quant aux outils permettant d'afficher l'actualité ciblée des sites choisis, ils sont soumis à l'approbation et restent à mettre en place.

Une carte interactive "google maps" personnalisée, a compléter par l'ensemble des membres du groupe pédagogie, est proposée. Il faut voir avec les concepteurs du site pour son intégration. Elle permet de visualiser la localisation des réserves, chaque réserve pouvant à son tour y intégrer la signalisation des structures avec lesquelles elle a mené des actions.

Afin d'améliorer la visibilité du site et de favoriser son accessibilité, il a été demandé aux référents des réserves de créer un lien depuis leur site Internet comme l'avait fait l'une d'entre elle. À ce jour il n'y a eu qu'un seul retour à ce sujet (déjà huit visites) et l'on peut constater sur les statistiques du site "Agir pour la biodiversité" qu'aucun autre lien n'a été créé, pas même celui demandé auprès de la référente des écoles associées de l'UNESCO.

ET DEMAIN

I. Quels outils :

Par la suite, les documents de synthèse réalisés pourront être modifiés ou complétés puisque les supports originaux seront donnés à Catherine CIBIEN.

L'ébauche des articles pour la rubrique la « Réserve de biosphère du Luberon-Lure » est transmise aux référents de la réserve.

L'ébauche du p'tit Mab Luberon-Lure, ainsi qu'une ébauche vierge sont transmises à

toutes les réserves.

Les informations pour l'utilisation du compte sur le site Calaméo sont également transmises aux collaborateurs à l'aide d'un didacticiel (annexe II).

Un didacticiel sur les fonctionnalités de l'interface de rédaction du site "Agir pour la biodiversité" est transmis aux référents pédagogiques (annexe I).

Et comme il en a déjà été question, il faut envisager l'intégration de flux RSS dans les pages du site "Agir pour la biodiversité" afin d'automatiser la mise en ligne d'actualités venant des sites des réserves de biosphère ou de leur structures porteuses mais aussi du site du MAB voire de ceux de l'UNESCO et des écoles associées à l'UNESCO.

II. Quelle coordination, quel suivi :

Comme vu préalablement, une coordination est plus efficace entre des personnes qui se connaissent. La question se pose, toutefois, de savoir si les rencontres entre les acteurs du groupe pédagogie sont suffisantes.

La collaboration n'est pas chose facile, comme l'illustre les schémas ci dessous



Copyright 2009. Serge K. LEVAN * MAIN CONSULTANTS. Tous droits réservés.

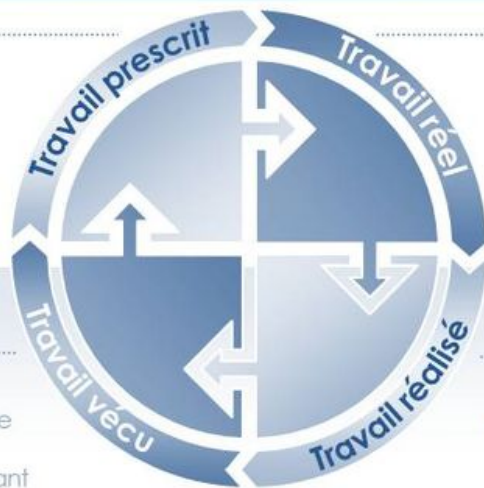
Travail et collaboration comprendre le travail réel

Travail prescrit...

Ce que l'on doit faire, ce qui est formellement demandé, organisé et contrôlé. Consiste à prévoir, ordonner, coordonner, outiller l'action individuelle et collective avant qu'elle n'ait lieu.

Travail vécu...

Le sens que l'on donne (ou que l'on ne peut pas donner) au travail en cours ; mais aussi avant (le travail réel) et après (le travail réalisé). Concerne l'activité au travail mais aussi les conditions de réalisation. Spécifique à chaque individu.



Travail réel...

Ce que l'on fait « vraiment » à partir et parfois en dépit du travail prescrit. Désigne cette part d'intelligence mise au-delà de la prescription dans le travail. C'est l'effort de re-normalisation de la prescription.

Travail réalisé...

Ce que l'on a fait « finalement » c'est le résultat du travail réel (processus), obtenu grâce ou en dépit du travail prescrit. C'est ce qui est évalué et fonde le sens de l'action.

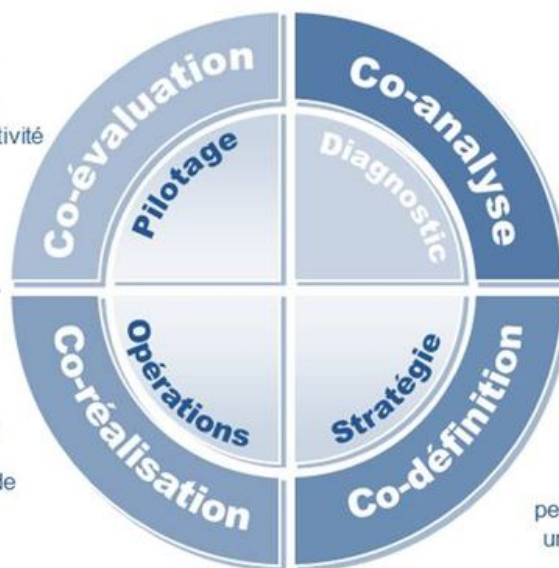
© 2008, Serge K. LEVAN

Copyright 2009. Serge K. LEVAN * MAIN CONSULTANTS. Tous droits réservés.

Processus cyclique de la **collaboration**

CO-EVALUATION... des situations et résultats intermédiaires. Travail de pilotage du processus (activité collective, conjointe et finalisée).

CO-REALISATION... des actions prévues, dans un calendrier donné. Travail de production et de suivi de l'avancement du travail collaboratif.



CO-ANALYSE... de la situation. Travail de diagnostic qui permet au groupe de construire un référentiel cognitif.

CO-DEFINITION... de l'objectif et de la stratégie. Travail de préparation qui permet au groupe de partager une vision sur le résultat et la démarche.

© 2003-2008, Serge K. LEVAN

Copyright 2009. Serge K. LEVAN * MAIN CONSULTANTS. Tous droits réservés.

Dans le cas du groupe de travail qui nous concerne, la collaboration est même multiple, chacun des membres collaborant déjà au sein de sa structure, elle-même souvent organisée en plusieurs équipes de travail. On peut ici parler de coopération de collaborateurs.

Sachant que pour une collaboration, comme pour une coopération, efficace (et de surcroît quand elle se fait à distance) il faut une bonne coordination, c'est Valérie MEYER de la réserve des Vosges du Nord qui coordonne le travail du groupe pédagogie.

Un point pourrait être fait pour revoir :

- Quel temps lui est-il imparti dans ses missions pour cela ?
- Quelle synchronisation existe-t-il entre les plannings des différents acteurs ?
- De quels moyens dispose-elle ?
- Cela est-il suffisant ?

S'INFORMER, SE FORMER POUR MIEUX COLLABORER

I. Quels outils du web 2.0 ?

Si le travail réalisé ici a pour finalité de favoriser le travail collaboratif pour enrichir et dynamiser (actualité régulière) le site Internet "Agir pour la biodiversité", alors une réflexion est à engager sur les outils d'aide à la collaboration à distance :

- Qu'existe-t-il en ce domaine ?
- Quels sont les besoins exacts ?
- Quels sont les niveaux de compétence en ce domaine au sein du groupe ?
- Peut-on mener cette réflexion à distance ?

Cela ne serait certainement pas une perte de temps mais il faut que ce soit fait avec des personnes compétentes en la matière.

Pour aider à la réflexion vous trouverez, en annexe IV, le descriptif du travail mené pour la création d'un espace collaboratif dans la Drôme, ainsi que le Guide pratique du travail collaboratif. (documents à téléchargement depuis : <http://outils-reseaux.org/RessourceS>).

a) Les réseaux sociaux ?

Concernant les outils du web 2.0, un jeune concepteur-rédacteur en communication, interrogé sur la question a proposé (entre autre) (voir Annexe V) la création d'une page dans un réseau social (exemple : Facebook) en lien direct avec le site.

Nombre de site aujourd'hui affiche ces petits onglets "J'aime" ou "Partager"
L'idée de la page Facebook semble intéressante pour la visibilité et la popularité du site.
Après tout, l'une des missions du MAB n'est-elle pas la diffusion d'informations ?
En tout état de cause, bon nombre d'associations, d'ONG et d'entreprises en tous genres ont bien compris la force de diffusion de cet outil.

➤ Exemple :

- Taper sur leur moteur de recherche "Education" vous trouverez la page www.education-developpement-durable.fr/ (soutenu par l'ADEM)
- On retrouve également le WWF et la Fondation pour la Nature et l'Homme et bien d'autres encore.

Cette vitrine peut poser des questions d'éthiques mais elle est en tout cas un moyen efficace pour toucher un très large public.

La vocation première du site "Agir pour la biodiversité" est de former, d'informer les enseignants. Pour autant faut-il restreindre la diffusion de cet outil à ce public ? La question ne mérite-t-elle pas d'être posée ?

Sans aller jusqu'au réseau social, ces documents sont intéressants pour la réflexion à mener.

Gestion, archivage et travail synchronisé en ligne :

Sur Internet d'autres systèmes comme "Google" permettent :

- l'écriture conjointe de documents,
- le partage d'un agenda,
- des fichiers de groupe pour retrouver en peu de clics les documents utiles à tous...

D'autres proposent :

- des outils de sondage et d'enquête,
- une photothèque (nombre de site en ligne propose des espaces privés,

D'autres encore (comme type with me) proposent

- une prise de note en ligne à plusieurs, avec la possibilité d'échanger (hors du corps de texte) entre les différents rédacteurs.

De nombreux outils sont à découvrir, tester, s'appropriier et utiliser.

Des liens utiles pour plus d'informations sur les outils du web 2.0

<http://outils-reseaux.org/RessourceS> <http://moustic.info/PagePrincipale>

b) Renforcer la coordination

Par expérience, on sait qu'un travail bien défini, bien compris, a plus de chance d'atteindre les objectifs fixés que s'il en était autrement.

Il faut donc que la mission de collaboration soit clairement établie avec le temps imparti, les moyens donnés et les incontournables.

Favoriser les liens

La coordination doit veiller à créer et garder le lien avec les différents acteurs.

A ce titre, il pourrait être envisagé une visite annuelle dans chaque réserve soit par la coordinatrice, soit par un des collaborateurs. Cette visite se ferait dans une autre réserve que la sienne et changerait de site chaque année.

La deuxième proposition offre l'avantage

- de ne pas faire porter à la seule coordinatrice l'investissement temporel dans les déplacements,
- de permettre à chacun de découvrir un autre territoire, d'autres modes de fonctionnement et de tisser d'autres liens que ceux qui se créent lors des rencontres en groupe.

Comme on peut le voir ci-dessous la collaboration c'est avant tout penser et agir ensemble.

Une question se pose alors :

Pourquoi ne pas coordonner ensemble ?

Processus cyclique de la **collaboration**



© 2003-2008, Serge K. LEVAN

Copyright 2009, Serge K. LEVAN * MAIN CONSULTANTS. Tous droits réservés.

c) Collaborer jusque dans la coordination

On pourrait imaginer soit un partage dans le temps (annuel, mensuel...)

Pourquoi pas un partage des actions ? Chacun se positionnant sur une partie de la mission.

Un partage trimestriel de la coordination semble avoir le plus d'avantages :

- se rendre compte assez rapidement de ce que ce travail implique (temps, diplomatie, frustration...)
- mettre sa pierre à l'édifice en étant force de proposition
- ne pas faire supporter trop longtemps à une seule structure cette charge de travail
- le passage de flambeau trimestriel permettrait de faire un point sur le travail en cours

APPRENDRE EN FAISANT

I. Les conditions d'une bonne coordination

La coordination s'effectue autour d'une action, d'un projet. La connaissance approfondie des buts et finalités est indispensable.

Lorsqu'il s'agit de la coordination d'un groupe de travail, il faut tenir compte des plannings d'activités de chacun avant de planifier les échéances d'une nouvelle action.

Chacun des acteurs doit connaître les objectifs et les impératifs de temps. Cela est d'autant plus vrai quand la tâche est à réaliser pour une structure qui se superpose à la structure qui l'emploie.

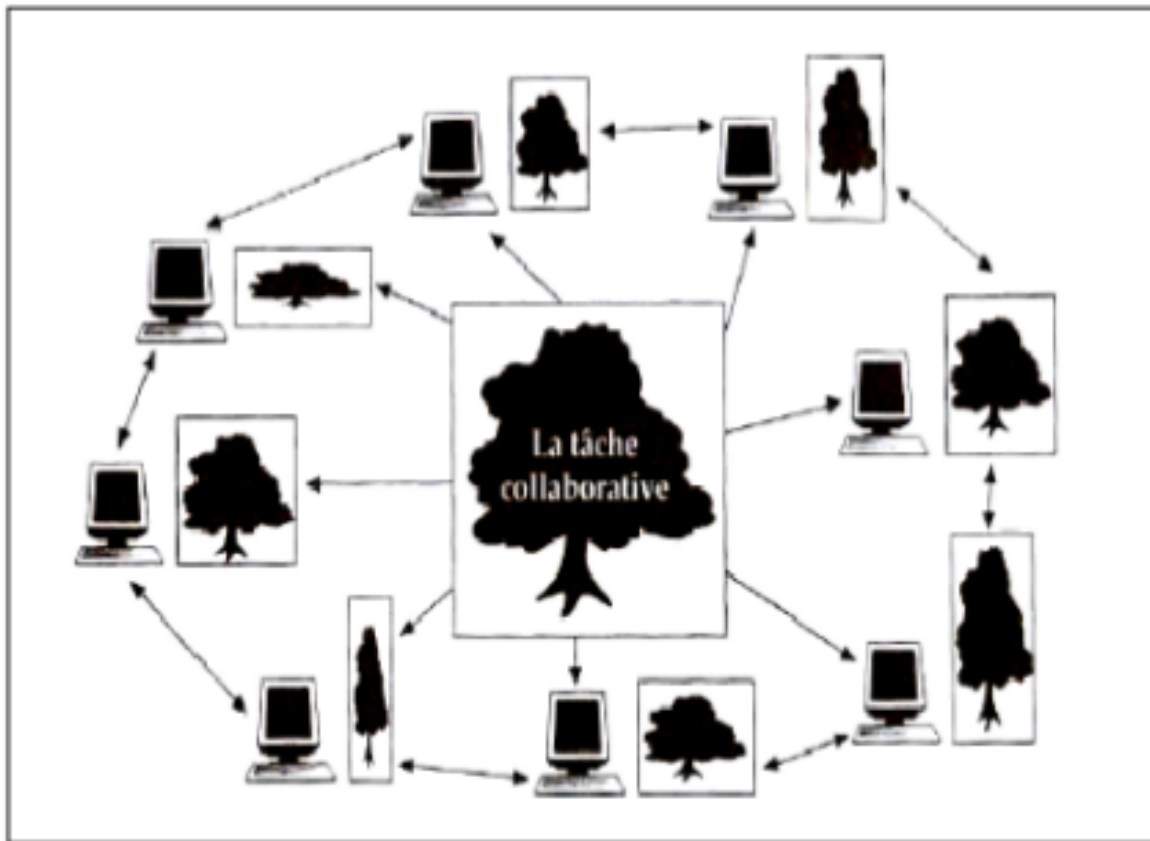
Chacun doit pouvoir se positionner et programmer les actions qu'il a à réaliser dans son planning de travail quotidien. Il doit savoir se réserver des temps spécifiques pour répondre à cette mission parallèle.

Le coordinateur en tenant compte des impératifs de chacun pourra ainsi relancer individuellement et en temps voulu ses coopérateurs et/ou collaborateurs.

II. Un travail collaboratif et coopératif

a) Collaboratif

pour la partie qui concerne la rubrique "Éducation à l'environnement"



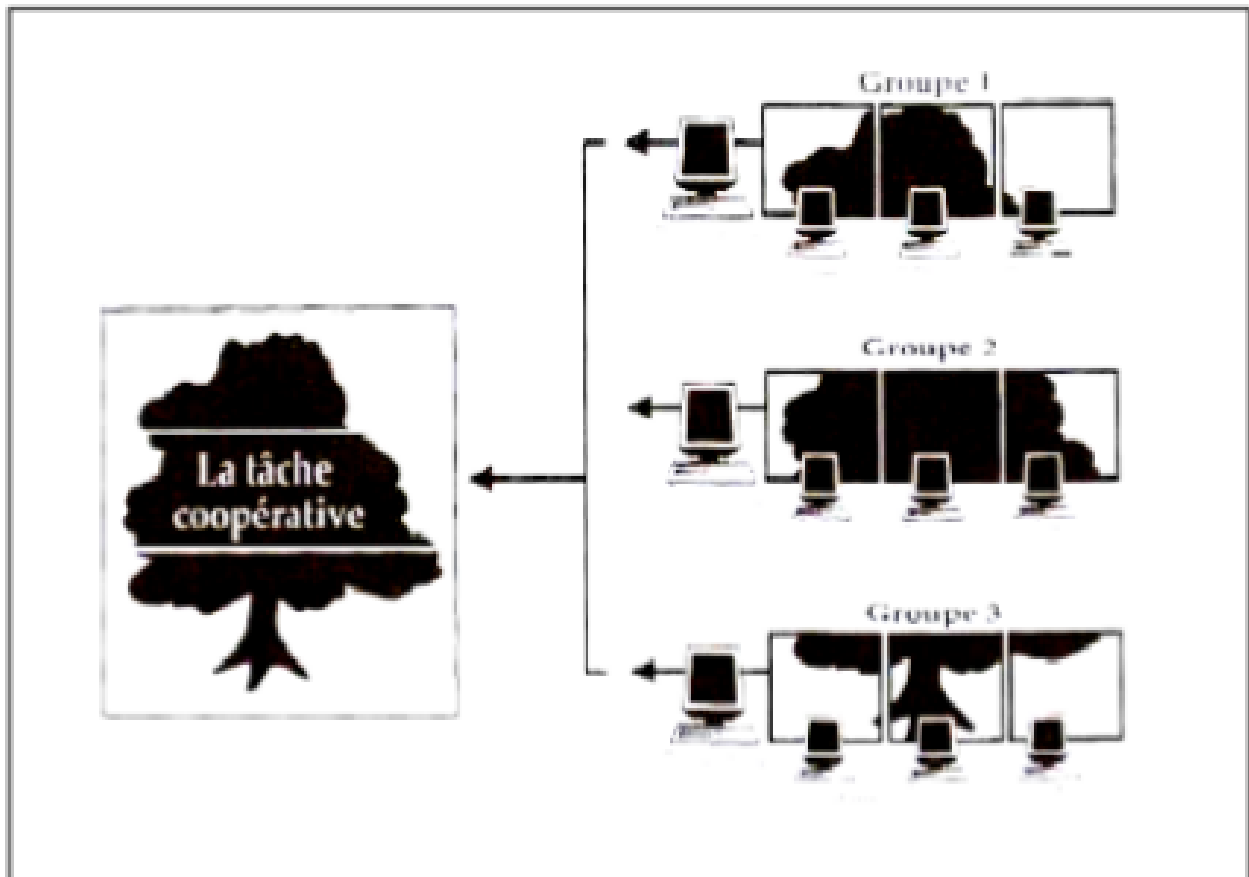
Le travail collaboratif (Source : Henri et Lundgren-Cayrol, 2001)

Chaque collaborateur doit donner les éléments venant directement de leur service. La coordinatrice a, quant à elle, pour mission de les mettre en ligne individuellement et/ou d'en faire des outils de synthèse pour l'article de présentation des actions dans les réserves en France.

La difficulté provient probablement du fait qu'aucune corrélation, entre les plannings de travail des collaborateurs et l'impératif de l'échéance, n'a été faite lors de l'accord sur la mission.

b) Coopératif

Pour les parties concernant les rubriques personnalisées des réserves de biosphère et pour la rédaction de l'ébauche du p'tit Mab



Le travail coopératif (Source : Henri et Lundgren-Cayrol, 2001)

Les coopérateurs, ainsi que la coordinatrice, ont du collecter des informations auprès des différents services pour réaliser chacun une partie distincte qui vient compléter un ensemble.

Dans sa tâche de coopération, la coordinatrice s'est retrouvée devant la difficulté d'obtenir la collaboration des services concernés. Cette difficulté provient d'une mauvaise identification de sa mission par les collaborateurs. Il y eu confusion entre aide à la constitution et à la publication des articles, et la rédaction et la publication de ces mêmes articles (description détaillée de la réserve, de ses différents milieux et des particularités de sa biodiversité).

Cette confusion vient d'une méconnaissance du rôle de la coordinatrice dans cette mission puisque les acteurs en question ne travaillent pas sur le même lieu d'où un

manque de relations et d'échanges.

L'importance des relations humaines se révèle aussi par la non participation des réserves d'Outre-mer. Bien qu'ayant rencontré un responsable de l'une d'entre elles lors de l'assemblée générale des réserves, le contact pris lors d'une pause café et les échanges des adresses courriels n'auront pas suffi à créer le lien.

III. La définition plus ou moins précise d'une mission intervient dans la réussite du projet.

Pour illustrer le propos par une image hyperboïque :

On imagine qu'à ce jour la coordinatrice doit retrouver en un point des collaborateurs-coopérateurs

Or, à ce jour, il semble que :

Le point de ralliement manque de précision (*quels sont les objectifs et finalités?*)

La date d'arrivée n'est pas définie (*pour quelle échéance ?*)

On ne connait pas les moyens dont dispose l'ensemble des acteurs (*contrainte du planning?*)

L'itinéraire se fait à l'aide d'une carte IGN au 100 000^{ème} (*peu d'utilisation d'outil de réseau en ligne*)

La proposition de remédiation :

Préciser le point de ralliement (*Rédiger de façon claire et formel les objectifs et finalités*)

Présenter l'ordre du jour avec le planning d'activités afin que chacun arrive en temps utile (*positionnement sur les tâches imparties respect des plannings individuel en corrélation avec celui de la coordinatrice ainsi on peut définir une date d'échéance cohérente*).

Utiliser un GPS (*Connaître et utiliser les outils du web 2.0*)

On peut effectivement constater les modifications intervenues au cours de la mission de la stagiaire. Les changements n'ayant été signifiés que par la prise de notes personnelles. Celles-ci ayant pu être comparées à réception du compte rendu des journées pédagogiques (le 20 juin) (voir annexeVI).

La seule échéance connue étant la fin du stage.

A aucun moment la question n'a été posée de savoir si le planning des collaborateurs-coopérateurs permettait de répondre en temps utiles à cette mission.

IV. Les différentes représentations de la biosphère, de la biodiversité et du site d'informations

Le site d'information sur la biosphère est pour les enseignants. Il contient des informations sur les spécificités de chaque réserve et les actions pédagogiques qui y sont menées

Toutefois, la question a été soulevée durant les journées pédagogiques sur le "Le besoin ressenti (annexe VI) de faire savoir ce qu'est une réserve de biosphère notamment à l'attention des habitants et des enseignants".

Cependant lors de la proposition d'une nouvelle architecture du site (annexe) et au terme de discussions téléphoniques sur la mise en ligne des actions pédagogiques des réserves, il fut rappelé que ce site était à l'intention uniquement des enseignants. Donc pas d'ouverture vers le grand public.

Sur la question de la biosphère et de la biodiversité, les échanges ont permis de se rendre compte que cela peut aller d'une vision naturalisée à une vision beaucoup plus large et anthropologique (annexe VI) en fonction des personnes et des circonstances.

➤ **Pour exemple :**

présentation aux journées pédagogiques d'un outil sur la pollution de l'air et les déplacements mais le collaborateur refuse de le publier sur le site avec comme argument : "...ce n'est pas directement de l'éducation à la biodiversité...".

D'autres part il y eu de pertinentes remarques sur le tableau de synthèse des programmes scolaires :

Proposer des débouchés sur « l'expression artistique » ou des matières plus générales du type « sport et hygiène » (pour les pratiques d'activités de pleine nature)

Proposer à terme des activités plus techniques et même pourquoi pas en lien avec des filières professionnalisantes. Par exemple la construction d'aménagements divers (du nichoir au sentiers... ?)..."

On retrouve, ici aussi, les questions de représentations (naturaliste/anthropologie par exemple) qui peuvent perturber la compréhension des objectifs, buts et finalités d'un projet commun. Établir une carte mentale (ou paradigme) en début de projet et au cours de réunions annuelles s'avère indispensable pour harmoniser les représentations et préciser l'action commune.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Enrichir, compléter et actualiser un site Internet de type collaboratif dans l'éducation à l'environnement, dans le cadre des réserves de biosphères françaises, peut, par sa pratique, confronter aux difficultés multidimensionnelles qui ont surgis et au quelles on à tenté de répondre.

Toutefois, la majorité des réserves a collaboré. Des outils de synthèse et de communication ont été réalisés et des propositions d'outil-réseau (web 2. 0) ont été faites.

Quand on est une personne de terrain, aimant les relations humaines et étant quelque peu réfractaire au langage informatique, il n'est pas toujours aisé de réaliser un tel travail à distance.

Ce ne devait être qu'une mission parmi quatre autres, c'est devenu LA mission, Elle devait être formative, elle est devenue challenge.

Probablement qu'avec un autre calendrier il en aurait été autrement. Il aurait également été plus favorable que le stage se déroule près des dirigeants du MAB.

Pour cette unique mission, la filière de formation n'était sûrement pas la mieux adaptée pour y répondre de façon optimum.

BIBLIOGRAPHIE :

➤ Livres

Quatravaux/2009/Spip 2 : Premiers pas pour créer son site web

➤ Revues

UNESCO, MAB/Réserve de biosphères (notes techniques)

➤ Documents téléchargés ou transmis par courriel

Martine ATRAMENTOWICZ et Catherine CIBIEN/2011/Rapport d'activités 2010 des réserves de biosphère

Martine ATRAMENTOWICZ/2011/Organisation du MAB France

UNESCO/2001/Qu'est-ce que l'UNESCO ? Malette de la paix

Alexandre PIQUET/2009/Guide pratique du travail collaboratif

Mouna BAN CHOUIKHA /Les communautés de pratiques entre le travail à distance et le présentiel

ANNEXE I

Didacticiel pour la publication sur "Agir pour la biodiversité"

I. Allez en bas de page et cliquer sur "Se connecter"

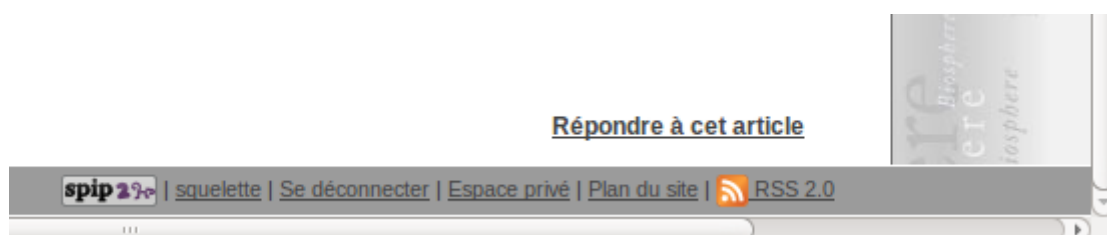


II. Inscrivez votre code et votre identifiant

A screenshot of the login form on the "Agir pour la biodiversité" website. The page title is "Agir pour la biodiversité" and the language is set to "français". The form is titled "Identifiants personnels" and contains the following fields and options:

- Label: "Login (identifiant de connexion au site) :"
- Text input field containing "Maryjuly"
- Label: "Mot de passe :"
- Text input field with a lock icon
- Link: "[mot de passe oublié ?]"
- Checkbox: "Rester identifié quelques jours" (unchecked)
- Button: "Valider"
- Link: "[retour au site public]"
- Logo: "spip 2.9"

III. Allez en bas de page cliquer sur "Espace privé"



Vous arrivez sur vos publications

IV. Allez en haut à gauche cliquer sur "Edition"



V. Choisissez la rubrique sur la quelle vous souhaitez intervenir

VI. Allez en bas à droite cliquer sur l'action choisie
Vous n'avez plus qu'à rédiger ou faire un copier coller
n'oubliez pas le titre
n'oubliez pas d'enregistrer

Si vous souhaitez revenir sur un article pour le modifier

VI. Vous trouverez en haut à droite de sont encart "modifier cet article"

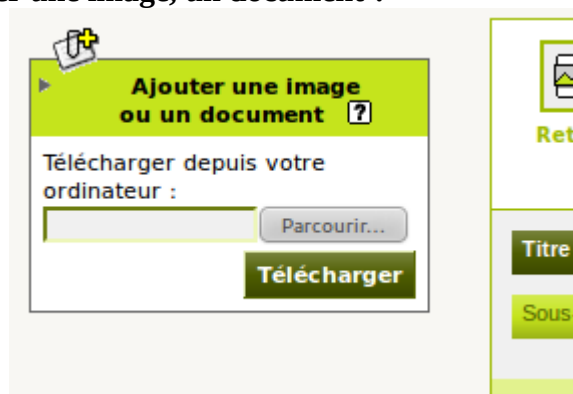
Cliquez

Vous pouvez à nouveau rédiger



VII. Vous souhaitez insérer une image, un document ?

À coté à gauche vous trouvez un encart
Cliquez sur "Parcourir..."
Puis sur "Télécharger"



VIII. Vous obtenez un nouvel encart

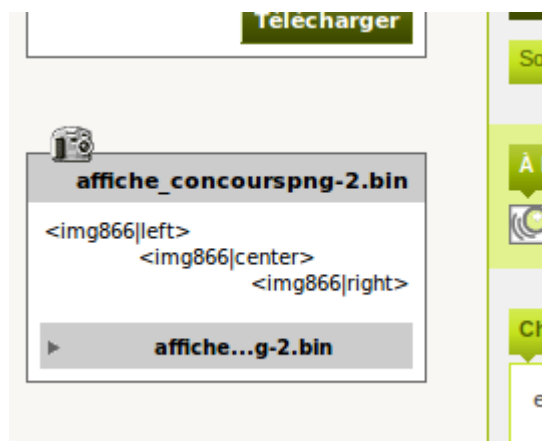
Double cliquez sur le code qui vous conviens en fonction de la position que vous souhaitez lui donner dans votre article

/left

/center

/right

Ou bien copier le à l'endroit souhaité



IX. Une fois votre article prêt allez sur l'encart en haut à gauche

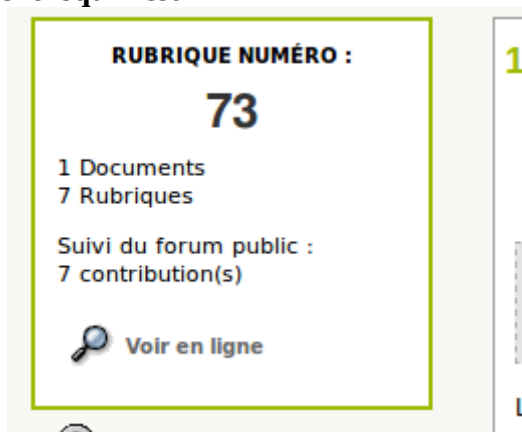
cliquez sur l'une des phrases :
"proposer à l'évaluation"
"publier en ligne"
"à la poubelle"

à votre convenance



X. Pour le visualiser en ligne lorsqu'il est fini

Cliquez sur "Voir en ligne"



Vous êtes maintenant prêts à naviguer et à publier dans vos rubriques
Pour toutes questions supplémentaires adressez-vous à Martine ATRAMENTOWICZ, Catherine CIBIEN ou Christian RESCH

XI. Vous trouverez leurs coordonnées en allant sur "Auteurs"

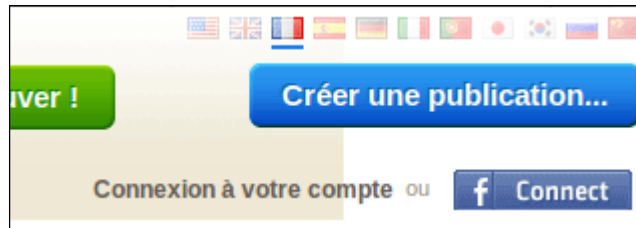


En espérant vous avoir un peu aidé
Et en vous souhaitant bonne continuation
Mary.July Maffeïs stagiaire licence pro
"coordinateur en éducation à l'environnement
et au développement durable"
Juin 2011

ANNEXE II

Pour transformer vos documents PDF en livret afin de les rendre visibles en ligne sur le site agir pour la biodiversité, rendez vous sur calameo.com

I) Cliquez sur connexion à votre compte

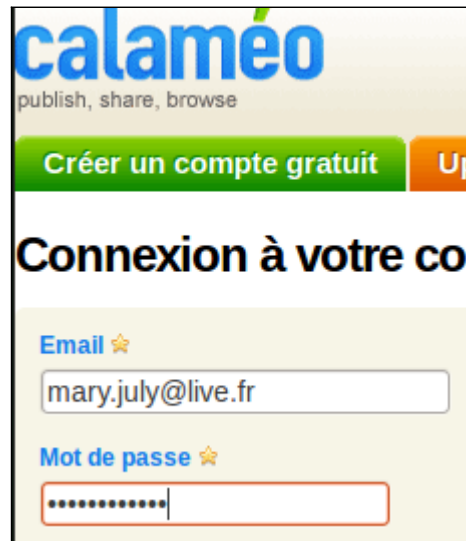


II) Connectez vous :

Email : mary.july@live.fr

Mot de passe : groupepedago

Cliquez sur Entrée



III) vous arrivez sur le compte

IV) Cliquez sur "vos publications"



V) Cliquez sur "Créer une publication"



VI) Cliquez sur "Parcourir",
Aller chercher votre document dans votre base de donnée à l'aide de la fenêtre interactive qui viens de s'ouvrir



- V) Entrez un titre
Cliquez sur "Privé"

Les chaines alimentaires - 1.pdf Parcourir...

[Cliquez ici](#) si vous rencontrez des problème avec le logiciel de chargement.

Taille maximum autorisée par document : 100 Mo

Titre de la publication
Saisissez un titre pour la publication.

Format
Sélectionnez le format le plus adapté à votre publication.

Albums

Catégorie
Sélectionnez la catégorie la plus adaptée à votre publication.

Actualités

Mode de publication
Choisissez un mode de publication de votre document. ?

Public Privé

- VI) Cliquez sur "Autoriser l'accès..."

Mode de publication
Choisissez un mode de publication de votre document. ?

Public Privé

URL privée
Permet l'accès à la publication grâce à une URL secrète. Idéal pour...

Autoriser l'accès à la publication grâce à l'URL privée

Listes de contacts
Sélectionnez les listes de contacts autorisées à accéder à la publication.
Aucun contact pour le moment. [Ajouter une liste](#)

Plus d'options : [Modifier](#)
Paramétrez plus en détail votre publication.

Options de partage : [Modifier](#)
Paramétrez les différentes options d'interaction avec la communauté.

Personnaliser votre publication : [Modifier](#)
Modifiez l'apparence de votre publication.

Lancer la publication

- VII) Cliquez sur "Lancer l'action"

- VIII) Laissez faire, suivant la taille du document ça peut prendre quelques minutes

IX) Vous pouvez maintenant directement enregistrer le code du document pour le placer dans le corps de texte de la rubrique ou de l'article du site "Agir..." à l'endroit où vous souhaitez qu'il apparaisse

ne choisissez pas la version compatible avec iPad

Liens vers la publication

Lire la publication http://www.calameo.com/read/00071	Présentation de la publication http://www.calameo.com/books/0007
---	--

Insérez un miniCalaméo dans votre page Web ou votre blog

Code HTML (new version, iPad compatible)

```
<div style="text-align: center;"><div style="font-weight: bold;"><a
```

WordPress [click here to get the plugin](#)

```
[calameo code=0007187417a509e48ea9b lang=fr width=240 height=147
```

[Personnalisez votre miniCalaméo](#)

X) Si vous souhaitez le faire plus tard vous reviendrez sur la page "Vos publications"

XI) Là, en passant votre curseur sur les écritures grises sous la publication choisie, vous pourrez cliquer sur "Partager". Une nouvelle fenêtre s'ouvre de laquelle vous pouvez copier les codes

Partager la publication

Liens privés vers la publication

Lire la publication http://www.calameo.com/read/00071	Présentation de la publication http://www.calameo.com/books/0007
---	--

[Renouveler les URL privées...](#)

Insérer la publication sur votre site Internet ou votre blog

Code HTML (new version, iPad compatible)

```
<!-- Copy paste this HTML code in your webpage -->
```

Code HTML (old version)

```
<object id="calameo-viewer-0007187417a509e48ea9b-1
```

WordPress [click here to get the plugin](#)

```
[calameo code=0007187417a509e48ea9b authid=e3rzejl
```

Insérez un miniCalaméo dans votre page Web

Code HTML (new version, iPad compatible)

```
<div style="text-align: center;"><div style="font-
```

Code HTML (old version)

```
<div style="text-align: center;"><div style="font-
```

WordPress [click here to get the plugin](#)

préférez la version miniCalameo

A vous de naviguer et découvrir d'autres fonctions
Espérant vous avoir été utile

ANNEXE III

Architecture du site actuellement	Proposition d'architecture pour le site
Qu'est-ce que la biodiversité	Qu'est-ce que la biodiversité
<ul style="list-style-type: none"> 📁 Des définitions, un concept 	Des définitions, un concept
<ul style="list-style-type: none"> 📁 Appréhender la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - La diversité des espèces - La diversité génétique - La diversité des paysages 📁 Origine de la diversité <ul style="list-style-type: none"> - La compétition - La prédation - Le parasitisme - Le commensalisme - La symbiose / Le mutualisme 📁 La diversité des écosystème <ul style="list-style-type: none"> 📁 Écosystèmes aquatiques 📁 Écosystèmes forestiers 	Appréhender la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - La diversité des espèces - La diversité génétique - La diversité des paysages Origine de la diversité <ul style="list-style-type: none"> - La compétition - La prédation - Le parasitisme - Le commensalisme - La symbiose / Le mutualisme La diversité des écosystème <ul style="list-style-type: none"> 📁 Écosystèmes aquatiques 📁 Écosystèmes forestiers
<ul style="list-style-type: none"> 📁 Valeurs et usages <ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité dans notre vie - La biodiversité et l'alimentation - La biodiversité et notre santé - La biodiversité source d'inspiration - La valeur intrinsèque 	Valeurs et usages <ul style="list-style-type: none"> - La biodiversité dans notre vie - La biodiversité et l'alimentation - La biodiversité et notre santé - La biodiversité source d'inspiration - La valeur intrinsèque
<ul style="list-style-type: none"> 📁 L'homme dans la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - L'Homme, agent de diversification - L'ethnodiversité et la biodiversité 	L'homme dans la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - L'Homme, agent de diversification - L'ethnodiversité et la biodiversité
<ul style="list-style-type: none"> 📁 La biodiversité en crise <ul style="list-style-type: none"> 📁 Les causes de la crise de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Destruction et fragmentation des habitats - La surexploitation - Les pollutions - Les invasions biologiques 📁 Les conséquences <ul style="list-style-type: none"> - Perte de services écologiques - L'homogénéisation des espèces - La perte d'agrobiodiversité - La perte d'ethnobiodiversité 	La biodiversité en crise <ul style="list-style-type: none"> 📁 Les causes de la crise de la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Destruction et fragmentation des habitats - La surexploitation - Les pollutions - Les invasions biologiques 📁 Les conséquences <ul style="list-style-type: none"> - Perte de services écologiques - L'homogénéisation des espèces - La perte d'agrobiodiversité - La perte d'ethnobiodiversité
<ul style="list-style-type: none"> 📁 Agir pour la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce une question d'éducation ? - De l'égo-citoyen à l'écocitoyen 	Agir pour la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce une question d'éducation ? - De l'égo-citoyen à l'écocitoyen
<ul style="list-style-type: none"> 📁 Ressources et références <ul style="list-style-type: none"> - Lectures - Sites relatifs aux différents milieux - Glossaire 	
La biodiversité des réserves de biosphère	La biodiversité des réserves de biosphère
- Vers un développement durable	Vers un développement durable
- Qu'est-ce qu'une réserves de biosphère	Qu'est-ce qu'une réserves de biosphère
- Les réserves de biosphère françaises	Les réserves de biosphère françaises
Mont Ventoux	Mont Ventoux
📁 La réserve de biosphère	📁 La réserve de biosphère

- Historique
- Géologie
- Hydrologie
- Climat
- Population

- 📁 Les forêts
 - Appréhender la biodiversité
 - Valeurs et usages
 - L'Homme dans la biodiversité
 - La biodiversité en crise

- 📁 Les cultures
 - Appréhender la biodiversité
 - Valeurs et usages
 - L'homme dans la biodiversité
 - La biodiversité en crise

- Historique
- Géologie
- Hydrologie
- Climat
- Population

- 📁 Les forêts
 - Appréhender la biodiversité
 - Valeurs et usages
 - L'Homme dans la biodiversité
 - La biodiversité en crise

- 📁 Les cultures
 - Appréhender la biodiversité
 - Valeurs et usages
 - L'homme dans la biodiversité
 - La biodiversité en crise

Vosges du Nord

- 📁 La réserve de biosphère
 - Localisation
 - Climat
 - Pourquoi une réserve de biosphère ?
 - Une réserve transfrontalière

- 📁 Les forêts
 - Diversité des forêts
 - Qu'est-ce qui menace ces forêts ?
 - plaider pour le bois mort...

- 📁 Agir en faveur de la biodiversité forestière
 - Découvrir sur le terrain
 - Dispositifs éducatifs
 - Connaître, aimer, pour mieux gérer...

- 📁 Les milieux humides
 - Écosystèmes liés à l'eau
 - Sphaignes, reine des tourbières
 - Menaces sur les milieux humides
 - L'ensablement : un problème sans

- solution ?
- Les espèces envahissantes
 - Où naissent les enfants d'Alsace ?

- 📁 Agir pour la biodiversité des milieux humides

- Sentiers de découverte de la tourbière de

Hanau

- La Maison de l'Eau et de la Rivière

(MER)

- Natura 2000

- 📁 Falaises et roches
 - Appréhender la biodiversité rupestres
 - Valeurs et usages
 - Menaces sur falaises et rochers
 - Agir pour la biodiversité des milieux

rupestres

- 📁 Les vergers
 - Appréhender la biodiversité des vergers
 - Valeurs et usages des vergers
 - Les vergers sont en régression

- 📁 Agir pour les vergers
 - Agir individuellement

Vosges du Nord

- 📁 La réserve de biosphère
 - Localisation
 - Climat
 - Pourquoi une réserve de biosphère ?
 - Une réserve transfrontalière

- 📁 Les forêts
 - Diversité des forêts
 - Qu'est-ce qui menace ces forêts ?
 - plaider pour le bois mort...

- 📁 Agir en faveur de la biodiversité forestière
 - Découvrir sur le terrain
 - Dispositifs éducatifs
 - Connaître, aimer, pour mieux gérer...

- 📁 Les milieux humides
 - Écosystèmes liés à l'eau
 - Sphaignes, reine des tourbières
 - Menaces sur les milieux humides
 - L'ensablement : un problème sans

- solution ?
- Les espèces envahissantes
 - Où naissent les enfants d'Alsace ?

- 📁 Agir pour la biodiversité des milieux humides

- Sentiers de découverte de la tourbière de

Hanau

- La Maison de l'Eau et de la Rivière

(MER)




















- Natura 2000






















- 📁 Falaises et roches
 - Appréhender la biodiversité rupestres
 - Valeurs et usages
 - Menaces sur falaises et rochers
 - Agir pour la biodiversité des milieux











rupestres


- 📁 Les vergers
 - Appréhender la biodiversité des vergers
 - Valeurs et usages des vergers
 - Les vergers sont en régression

- 📁 Agir pour les vergers
 - Agir individuellement

<ul style="list-style-type: none"> - Agir à l'école - Agir collectivement  Bâtiment <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - La vie des bâtiments - Des habitantes en régression - Agir pour cette biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Agir à l'école - Agir collectivement  Bâtiment <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - La vie des bâtiments - Des habitantes en régression - Agir pour cette biodiversité
<p>Fontainebleau – Gâtinais</p> <ul style="list-style-type: none">  La réserve de biosphère <ul style="list-style-type: none"> - Localisation - Historique - Le territoire - Pourquoi une réserve de biosphère ?  Forêts et bois <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender leur Biodiversité - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Milieux sableux et rocheux <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la Biodiversité des sables et chaos rocheux <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - la biodiversité en crise  Zones humides <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la Biodiversité des zones humides <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Pelouses et les landes <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité des pelouses et landes <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Milieux agricoles <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité des milieux agricoles <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Milieux urbains <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité des milieux urbains <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise 	<p>Fontainebleau – Gâtinais</p> <ul style="list-style-type: none">  La réserve de biosphère <ul style="list-style-type: none"> - Localisation - Historique - Le territoire - Pourquoi une réserve de biosphère ?  Forêts et bois <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender leur Biodiversité - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Milieux sableux et rocheux <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la Biodiversité des sables et chaos rocheux <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - la biodiversité en crise  Zones humides <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la Biodiversité des zones humides <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Pelouses et les landes <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité des pelouses et landes <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Milieux agricoles <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité des milieux agricoles <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise  Milieux urbains <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité des milieux urbains <ul style="list-style-type: none"> - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise
<p>Cévennes</p> <ul style="list-style-type: none">  La réserve de biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Localisation - Historique - Le territoire  Causses et Gorges <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs et usages 	<p>Cévennes</p> <ul style="list-style-type: none">  La réserve de biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Localisation - Historique - Le territoire  Causses et Gorges <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs et usages

<ul style="list-style-type: none"> - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise - Agir pour la biodiversité  Mont Lozère <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - la biodiversité en crise - Agir pour la biodiversité  Mont Aigoual <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité  Vallées Cévenoles <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la Biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - L'homme dans la biodiversité - La biodiversité en crise - Agir pour la biodiversité  Mont Lozère <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs et usages - L'homme dans la biodiversité - la biodiversité en crise - Agir pour la biodiversité  Mont Aigoual <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité  Vallées Cévenoles <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la Biodiversité
<p>Iroise</p> <ul style="list-style-type: none">  La Réserve de biosphère <ul style="list-style-type: none"> - Localisation, statuts de protection et enjeux - Le territoire : climat, géomorphologie, paysages - Les acteurs de la Réserve de biosphère  Les falaises des côtes atlantiques <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  Les landes <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  Les prairies <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  Le milieu marin <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  L'estran <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité 	<p>Iroise</p> <ul style="list-style-type: none">  La Réserve de biosphère <ul style="list-style-type: none"> - Localisation, statuts de protection et enjeux - Le territoire : climat, géomorphologie, paysages - Les acteurs de la Réserve de biosphère  Les falaises des côtes atlantiques <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  Les landes <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  Les prairies <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  Le milieu marin <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité  L'estran <ul style="list-style-type: none"> - Appréhender la biodiversité - Valeurs, usages et menaces - Agir pour la biodiversité
	Luberon – Lure (encours)
	Camargue ?
	Fango ?
	Guadeloupe ?
	Fakarava ?
Éducation à la biodiversité	Éducation à la biodiversité
<ul style="list-style-type: none">  Comment ? Méthodologie <ul style="list-style-type: none"> - 10 bons conseils - Instructions et documents - Aller sur le terrain 	<p>Comment ? Méthodologie</p> <ul style="list-style-type: none">  10 bons conseils <ul style="list-style-type: none"> - Instructions et documents - Aller sur le terrain
<ul style="list-style-type: none">  Avec qui ? Le "plus" des RB <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe "pédago" - Vos référents 	<p>Avec qui ? Le "plus" des RB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le groupe "pédago" - Vos référents

<ul style="list-style-type: none">  Accueil et hébergements <ul style="list-style-type: none"> - Centre d'étude du milieu d'Ouessant - Maison de l'Eau et de la Rivière - Séjour Pédagogique « A Casa Marina » - Accueil et hébergements 	<ul style="list-style-type: none">  Accueil et hébergements <ul style="list-style-type: none"> - Centre d'étude du milieu d'Ouessant - Maison de l'Eau et de la Rivière - Séjour Pédagogique « A Casa Marina » - - - - - -
<ul style="list-style-type: none">  Programmes pédagogiques des réserves de biosphère <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et partager ma vallée (Fango) - Écocitoyenneté et Solidarité à l'École (Ventoux) - Éducation et sensibilisation au patrimoine (Réserve de biosphère des Cévennes) - Programme d'action éducatives (Lubéron) - Programme d'Actions éducatives (Vosges du Nord) 	<p>Programmes pédagogiques des réserves de biosphère</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et partager ma vallée (Fango) - Écocitoyenneté et Solidarité à l'École (Ventoux) - Éducation et sensibilisation au patrimoine (Réserve de biosphère des Cévennes) - Programme d'action éducatives (Lubéron) - Programme d'Actions éducatives (Vosges du Nord)
<ul style="list-style-type: none">  Jumelage entre classes de réserve de biosphère <ul style="list-style-type: none"> - Les écoles associées de l'Unesco - Cévennes – Iroise - Fakarava - Ventoux 	<p>Jumelage entre classes de réserve de biosphère</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les écoles associées de l'Unesco - Cévennes – Iroise - Fakarava – Ventoux <ul style="list-style-type: none">  Appel à jumelage <ul style="list-style-type: none"> - Faire une demande - Répondre à une demande - Monter le projet de jumelage - Faire vivre le jumelage
<ul style="list-style-type: none">  Sciences participatives <ul style="list-style-type: none"> - Vigie-Nature - Chauves-souries du Mont Ventoux - Luberon – Lure : Observateurs de la nature - Vosges du Nord 	<p>Sciences participatives</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vigie-Nature - Chauves-souries du Mont Ventoux - Luberon – Lure : Observateurs de la nature - Vosges du Nord
<ul style="list-style-type: none">  Partager vos expériences <ul style="list-style-type: none"> - « Biodiversité cachée » - « connaître et faire partager ma vallée » - « Du menu de la cantine à l'action humanitaire » 	<p>Partager vos expériences</p> <ul style="list-style-type: none"> - « Biodiversité cachée » - « connaître et faire partager ma vallée » - « Du menu de la cantine à l'action humanitaire » <ul style="list-style-type: none">  - Vos envies, vos idées
<ul style="list-style-type: none">  Ressources et références <ul style="list-style-type: none"> - Lectures 	<p>Ressources et références pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lectures - Bibliographie - Sites de références - ?
<div style="border: 1px solid gray; padding: 2px;"> <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/> </div> <div style="text-align: right; margin-top: 2px;"> <input type="button" value="OK"/> </div>	<div style="border: 1px solid gray; padding: 2px;"> <input style="width: 100%; height: 15px;" type="text"/> </div> <div style="text-align: right; margin-top: 2px;"> <input type="button" value="OK"/> </div>
<p>Qui sommes-nous Les partenaires Les auteurs Apporter votre contribution S'abonner aux nouveautés (RSS)</p>	<ul style="list-style-type: none">  Ressources et références sur la biodiversité <ul style="list-style-type: none"> - Bibliographie - Sites relatifs aux différents milieux - Glossaire

	 Trucs et astuces pour l'utilisation du site - Ouvrir un lien sur un nouvel onglet - Situer un acteurs sur le territoire - ?
	Qui sommes-nous Les partenaires Les auteurs Apporter votre contribution S'abonner aux nouveautés (RSS)

Les rubriques et articles qui n'apparaissent pas sur l'accueil

Commune de Fakarava

- [la réserve de biosphère](#)

Luberon

- **La réserve de biosphère**
 - [Climat](#)
 - [La montagne de Lure et ses contreforts](#)
 - [Le massif du Luberon](#)
 - [Le synclinal de la Durance](#)
 - [Les bassins d'Apt et de Manosque-Forcalquier](#)
 - [Les monts de Vaucluse](#)
 - [Topographie \(+latitude, longitude et région\)](#)
- **Les zones de gestion**
 - [Aires centrales](#)
 - [Brève histoire de l'utilisation des terres](#)
 - [La carte de gestion](#)
 - [Milieux agricoles exceptionnels](#)
 - [Milieux naturels](#)
 - [Zones agricoles](#)
 - [Zones de partenariat privilégié](#)
 - [Zones urbaines](#)

ANNEXE IV

Monographie

L'espace collaboratif du Pôle Numérique de la Drôme

Description du projet

L'association Pôle Numérique a mis en place un espace collaboratif visant à mettre en réseau les acteurs du département de la Drôme en particulier les collectivités et les entreprises. Hébergée par le pôle, il s'agit d'une plateforme communautaire de type réseau social au sein de laquelle plusieurs groupes ont été constitués. Sur la base d'un premier groupe en charge de la réalisation d'une veille ouverte, mutualisée et partagée, l'idée est de constituer un véritable écosystème territorial dans la perspective de développer une intelligence collaborative.

Type d'initiative Territoire de projet

Mise en place d'une plateforme collaborative

Territoire de projet

Le département de la Drôme

Porteur du projet

Le Pôle Numérique de la Drôme

Date de lancement

Janvier 2010

Avancement à la date du recueil

Opérationnel

Date de recueil de l'information

Mars 2011

Cible

Ensemble des acteurs économiques de la Drôme : collectivités, entreprises et associations

Mots clés

Collaboratif, veille, mutualisation, plateforme, communautaire, réseau social

I - Contexte et objectifs du projet

1-1) Contexte et origine du projet

L'association Pôle Numérique, créée par le Conseil Général de la Drôme, est un centre de ressources, d'échanges et de soutien aux projets de développement territorial. Sa particularité est d'être transversale en sensibilisant à la fois les entreprises, les collectivités et associations. Ses actions sont celles des centres d'expertises qui apportent un « conseil » neutre pour accorder un besoin à une offre de services numériques. De fait, son intégration à un processus de décision large favorise la prise en compte du développement local dans un contexte social, économique et de développement durable. Ainsi ses missions vont au-delà de la sensibilisation et de l'accompagnement aux usages numériques : le Pôle a aussi vocation à être un espace de prospective et de mutualisation pour partager les enjeux liés à l'avènement de la « société de l'information et des connaissances ». C'est dans cette optique qu'il a, en janvier 2010, initié le projet d'espace collaboratif pour les collectivités et les entreprises de la Drôme.

1-2) Objectifs et enjeux

La mise en place de la plateforme communautaire poursuit plusieurs objectifs :

- Le choix de l'outil a été guidé par la volonté d'investir les réseaux sociaux, de tester les nouvelles formes de communication et outils web 2.0 et d'accompagner les usages métiers vers le développement du travail en mode collaboratif.
- La volonté d'établir une cartographie des compétences du territoire afin de les mettre en réseau et de pouvoir les mobiliser à l'occasion de projets multi partenarial ou lors de concertations prospectives.
- La mise en place d'une méthodologie de travail collaboratif appliquée à la veille d'information qui a vocation à être déclinée sur tout autre sujet. A terme, il s'agit de constituer une communauté d'acteurs mis en réseau pour l'émergence d'un véritable écosystème territorial.
- L'évolution rapide des technologies, des services et usages numériques ainsi que l'accompagnement de projets menés sur des territoires nécessitent de réaliser une veille sur le numérique permanente. Cette veille est un moyen pour le Pôle Numérique de mettre en place une première démarche de mutualisation sur un territoire : il s'agit de passer d'une veille individuelle à une veille partagée et mutualisée à un niveau départemental.

L'enjeu est d'accompagner les acteurs économiques vers les nouvelles formes de travail, d'organisations et de gouvernances liées à l'émergence de la société de l'information et à une économie de la connaissance.

II - Description et organisation du projet

2-1) Les acteurs du projet

Le projet a été entièrement réalisé par l'association qui a souhaité avoir une expertise sur tout le processus. Il n'a pas nécessité de financement extérieur.

2-2) Les services proposés

Le Pôle Numérique propose à tout acteur, groupe projet, groupe de travail, communauté d'intérêt ... la mise à disposition d'un espace collaboratif (ou constitution d'un groupe) au sein d'une plateforme de type réseau social.

Ces espaces collaboratifs ou groupes présentent les fonctionnalités suivantes:

- Une page d'accueil: Seule partie public du groupe, visible par tous les membres de la plateforme, elle a pour objet la présentation des activités du groupe et la publication d'articles ou de documents du groupe.
- Un forum : c'est l'espace où les membres posent, consultent ou répondent à des questions sous la forme de fils de discussion. C'est l'espace de débat du dispositif.
- Les articles du groupe: sous la forme d'un blog, il s'agit d'une suite d'articles rédigés par les membres du groupe. Son usage permet tout à la fois la collaboration, la co-construction et la mutualisation.
- Les fichiers du groupe: un espace de partage de fichiers de tous types (image, pdf, texte...).
- Les favoris du groupe: liste des ressources web partagées par le groupe.
- L'agenda du groupe: agenda partagé permettant de notifier les évènements et dates clés du groupe ou de toutes manifestations en lien avec la thématique traitée.
- Les pages du groupe: ouvertes en écriture à tous les membres du groupe, cette fonctionnalité permet la co-édition de document.
- Un outil de sondage pour dynamiser et impliquer les membres dans les décisions et orientations du groupe.

La participation à un groupe permet également l'accès aux pages publiques des autres groupes et, le cas échéant, de demander une adhésion si le sujet présente un intérêt.

Le Pôle Numérique propose l'environnement technique et une autonomie complète des groupes en administration et en animation.

2-3) Les publics bénéficiaires

L'espace collaboratif est destiné à tous les acteurs économiques du département de la Drôme : collectivités (élus et agents du département, des communes et intercommunalités ...), entreprises, associations.

2-4) La dimension financière

La plateforme a été entièrement déployée par le Pôle Numérique. Ayant opté pour l'utilisation de son propre serveur et d'un logiciel open source gratuit, le coût du projet se résume en temps-homme passé sur le projet. (tests de différentes plateformes, installation, paramétrage, sécurisation, mise en place des processus de diffusion de l'information), soit environ 2 mois de travail pour 2 personnes avec les compétences réseau et intelligence économique.

III - La mise en œuvre du projet

La plateforme est l'outil qui permet la création de groupes, leurs mises en réseau et l'interaction entre ses membres par l'édition ou le dépôt de contenus.

Au delà de l'outil, le projet a pour objectif principal l'accompagnement des acteurs du territoire vers une démarche collaborative. Une première thématique, pouvant faire l'objet d'une démarche collaborative a été identifiée comme pertinente sur le territoire : la mise en place d'une veille d'informations mutualisée entre les différents acteurs du numérique.

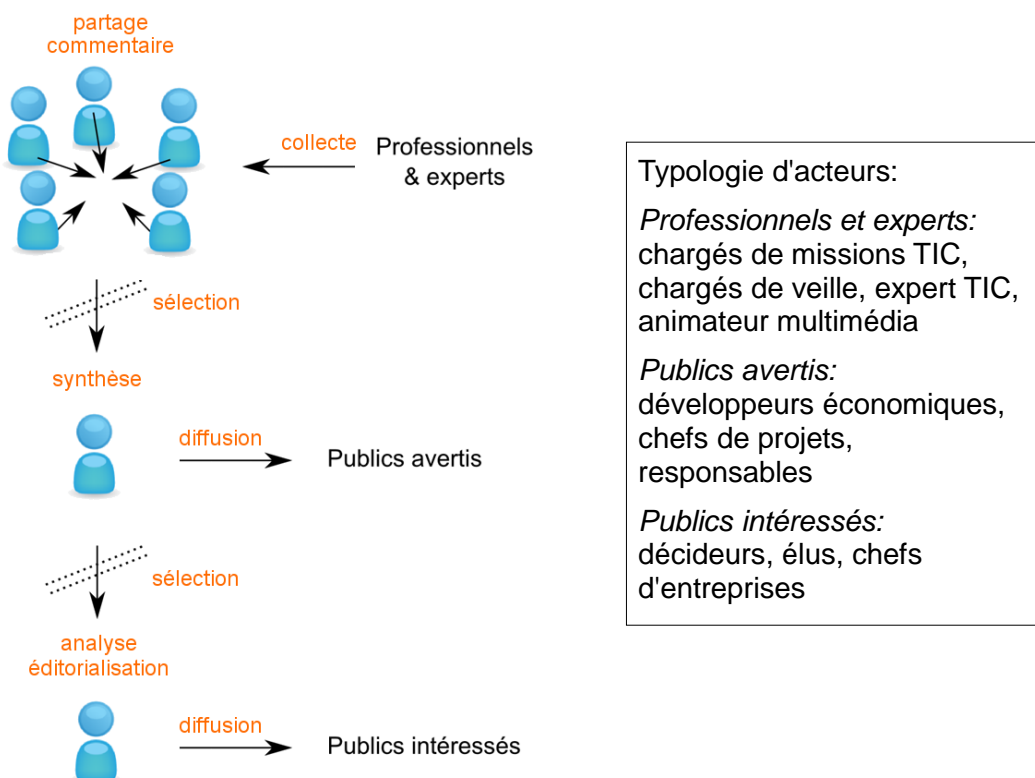
Cette thématique va servir de pilote pour définir les processus d'échange et de transfert d'informations, les outils et l'animation nécessaires pour enclencher un véritable mode de travail collaboratif.

3-1) Les étapes de la mise en œuvre

La décision de monter l'espace collaboratif a été prise en janvier 2010. Sa mise en œuvre a nécessité plusieurs étapes pour aboutir en septembre 2010 à l'ouverture d'un premier groupe de travail collaboratif.

1. Identification des processus et flux d'informations

Sur la base d'un premier groupe dédié à une veille d'information, la première étape du projet a été de schématiser les processus de collecte, de valorisation et de diffusion de l'information. Cette étude a permis d'établir un process en trois étapes (mutualisation, synthèse et analyse) et d'identifier les typologies d'acteurs intervenant à chacune de ces étapes. Elle a permis également de définir le rôle de l'animateur de cette communauté en charge de la synthèse et de l'éditorialisation.



2. Mise en place et validation des processus

L'étape suivante a été de valider les processus par la mise en place des trois étapes mais avec une communauté d'experts restreinte à l'équipe du Pôle Numérique, soit 7 personnes.

Le choix de l'outil de mutualisation et d'échange pour cette étape s'est porté sur le service web « diigo » en raison de sa simplicité de mise en œuvre (ne nécessite pas d'installation). De cette mutualisation et des commentaires de chacun, le responsable de publication sélectionne les articles les plus pertinents pour en faire un flux d'information de périodicité hebdomadaire avec publication automatique sous la forme d'un flux rss, rdf, atom ou opml et au travers du compte twitter du Pôle Numérique avec le hashtag #veille.

Selon les articles et les thématiques clés du moment, le Pôle Numérique restitue mensuellement une analyse sous la forme d'un édito ou d'un focus publié sur le site et sur le blog du Pôle Numérique.

La mise en place et la communication autour de ce service a permis à certains acteurs du territoire de se déclarer intéressés et de se positionner dans le processus.

3. Choix de la plateforme

En plus des fonctionnalités de mutualisation et de publication présentent dans « diigo », la plateforme devra également favoriser la mise en réseau des différents membres par des fonctionnalités de type réseau social.

Dans cette phase du projet, les plateformes testées ont été : XWiki Watch, Portaneo et Elgg.

La solution Elgg a été retenue en raison de sa simplicité de mise en œuvre, solution open-source elle bénéficie d'une communauté de développeurs importante et permet une administration et un paramétrage complet. L'installation de la plateforme sur un serveur du Pôle Numérique permet également de connaître et d'analyser les statistiques de fréquentation. Le choix d'une installation en locale a impliqué la mise en place d'une sécurisation des échanges en prévision de son accès depuis l'extérieur.

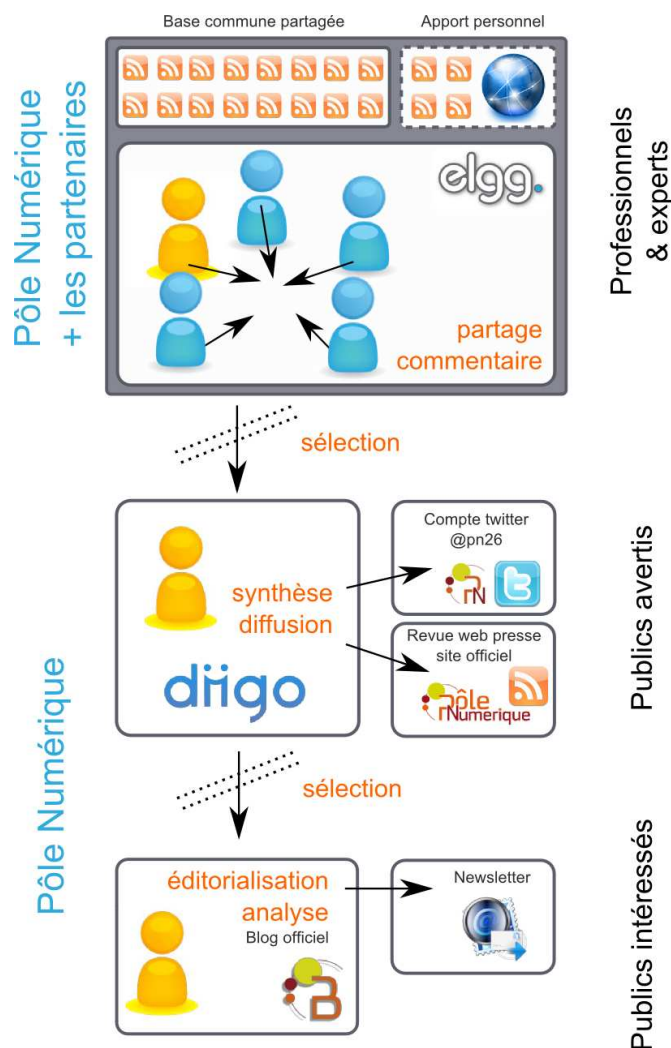
Au sein de la plateforme, un groupe a été créé pour toute demande d'évolutions, d'ajout de fonctionnalités (installation de plugins), de remontée de bugs pour maintenir la plateforme en perpétuelle évolution selon les besoins.

Cette étape a nécessité 1 mois ½ de travail pour deux personnes avec les compétences réseau et intelligence économique.

4. Ouverture de la plateforme

Une première ouverture de la plateforme a été réalisée en septembre 2010 par la participation au groupe de veille d'acteurs de structure publiques ou privées. Ces personnes sont principalement des chargés de veille et chargés de mission TIC, chefs de projet. Au travers de ces personnes, les structures actuellement représentées dans le groupe sont le Conseil Général de la Drôme, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme, le CRITT Drôme-Ardèche, le CLUSIR, le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique, le délégataire de Services Publics en charge du déploiement de la fibre optique en Drôme et Ardèche, quelques Espace Public Numérique et entreprises.

Pour ce groupe de veille, les outils et processus mis en place sont décrits sur le schéma ci-dessous.



La plateforme a suscité rapidement un intérêt auprès de nombreux acteurs et l'ouverture de la plateforme s'est poursuivie par la création de nouveaux groupes.

3-2) Les moyens techniques

Le choix de la plateforme collaborative Elgg s'est effectué sur la base de plusieurs critères :

- Une solution « logiciel libre open-source »,
- Une solution entièrement paramétrable et administrable par le Pôle Numérique,
- Une plateforme de type réseau social de manière à mettre en réseau des individus plutôt que des structures,
- Une solution permettant la gestion complète d'un groupe de travail (page web,

agenda, upload de documents, édition de documents à plusieurs mains, file de discussions thématiques, sondage ...

La plateforme est hébergée sur les serveurs du Pôle Numérique.

3-4) Les moyens humains

Pour assurer le bon fonctionnement de l'espace collaboratif, en plus du technicien « réseau, serveur, sécurité » et du technicien « logiciel, fonctions, paramétrage », un animateur est nécessaire pour faire vivre les groupes dont le Pôle à la charge mais également pour former les membres de nouveaux groupes intégrant un public moins avertis des nouveaux usages TIC et des réseaux sociaux.

3-5) La communication

Bien que opérationnelle, la plateforme est toujours en phase d'expérimentation. Pour le moment, elle est ouverte de manière relativement restreinte. Les actions en faveur de la communication sont prévues pour début 2012.

IV- Bilan et perspectives

4-1) Les éléments du bilan

1- Les objectifs réalisés

Aujourd'hui, l'espace collaboratif du Pôle Numérique c'est :

- 9 groupes de travail dont 4 orientés entreprises (un club e-Commerce, un groupe e-Tourisme ...) et 5 composés exclusivement de collectivités. Le réseau « Collectivités Numériques », par exemple, est un groupe de l'espace collaboratif où chaque élu ou agent des collectivités de la Drôme (Département, Communes, intercommunalités et syndicats mixtes) peut venir poser des questions, échanger ou contribuer sur tous les sujets qui concernent les établissements publics et les politiques publiques.
- Le groupe de veille : 19 membres de 10 structures différentes
- 263 membres au total
- 185 articles de veille, plus d'une centaine de fichiers joints, 42 événements notifiés dans les agendas des groupes ...

La plateforme est également utilisée comme outil de concertation pour le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique bi-départemental Drôme-Ardèche et testée dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale mené par 106 communes de Drôme et d'Ardèche.

2- La réponse aux attentes des usagers

Aucune étude de satisfaction n'a encore été entreprise. Des témoignages ne sont pas recueillis non plus mais la plateforme semble opportune. En effet, même en l'absence de communication autour du projet, des demandes arrivent. La dernière sollicitation en date a été adressée par le Syndicat Mixte SCOT Rovaltain Drôme-Ardèche pour l'animation du Schéma de Cohérence Territoriale.

3- Les points forts du projet

Côté outil :

Solution open source évolutive bénéficiant d'une communauté de développeurs importante. Un outil simple de prise en main. La notification par mail de nouvelles contributions facilitant l'appropriation de l'outil, son intégration dans le travail quotidien et l'acceptation du passage au mode collaboratif.

Côté utilisateurs :

Le choix d'une plateforme de type « réseau social » permet aux utilisateurs d'être directement acteurs selon le mode web 2.0. Les contributions sont personnelles, moins soumises à un processus de validation et donc plus en lien avec les centres d'intérêts des personnes qu'avec leur situation de poste. C'est de cette analyse qu'une cartographie des compétences pourra être réalisée.

4- Les points faibles du projet

Quelque soit l'outil retenu, le mode collaboratif bouscule les habitudes et les modes de pensée. Les utilisateurs doivent rapidement identifier les bénéfices d'une telle démarche pour faciliter son adoption.

De plus, à l'image de tous groupes d'individus, les communautés présentes sont composées de quelques leaders à forte contribution, d'acteurs contribuant ponctuellement et de nombreux observateurs à l'écoute de ces échanges.

La vivacité d'un groupe, nombre et qualité des échanges, repose sur une animation forte et durable. De fait, le passage au mode collaboratif, fait émerger une nouvelle composante de l'organisation du travail et de la gestion de projet : l'animation de communauté, symbole de l'évolution des métiers. Le mode collaboratif constitue une véritable révolution culturelle qu'il faut accompagner.

5- Les perspectives d'évolution

- Rendre les droits d'accès plus simples et créer des sous groupes au sein des groupes.
- Une plus grande interaction entre les différentes communautés. Outre les groupes de travail, la constitution de groupes transversaux (type veille) devra permettre d'établir des passerelles entre les personnes et de faciliter les échanges.
- La mixité des publics. Le mode collaboratif doit aussi se traduire par une plus grande diversité des acteurs. Le développement de nouvelles formes de gouvernance passe par l'intégration d'entreprises, de collectivités, d'associations de particuliers au sein de même groupe projet.
- L'appropriation de l'outil par les acteurs du territoire. A l'image du projet du Syndicat Mixte SCOT Rovaltain Drôme-Ardèche la plateforme a vocation à soutenir une démarche de concertation large et de démocratie participative.

4-2) Appréciation du porteur de projet

1- Appréciation du porteur

La plateforme est dynamique et est un support pour les communautés. Elle bouscule les

manières de faire et nécessite l'adoption de nouvelles méthodes de travail. Actuellement, la consultation de la plateforme et le partage de contenus sont aujourd'hui effectués en supplément du travail de chacun au lieu de s'intégrer pleinement dans le travail quotidien. Une des raisons à cela est le maintien de méthodes de fonctionnement et d'outils individuels qui doivent être révisés. L'objectif de mutualisation est atteint mais la collaboration et les échanges peuvent encore être grandement améliorés.

2- Conseils aux futurs porteurs de projet similaire

- S'appuyer sur des groupes déjà existants. Dans le cadre de l'espace collaboratif, les premières communautés hébergées existaient préalablement et la plateforme n'a été qu'un outil pour simplifier leur concertation.
- Intégrer et identifier les personnes pro-actives dès le départ. Il faut repérer les personnes leaders et s'appuyer sur elles pour animer et dynamiser le groupe.
- Avant la création d'un groupe, bien détailler les besoins et processus d'échanges entre les membres. L'adoption de l'outil est d'autant plus rapide que son utilisation est claire et ciblée.
- Surtout ne pas oublier l'étape de la formation. Tous les utilisateurs n'ont pas le même niveau d'appropriation de ce type d'outil et ce ne doit pas être un obstacle à la participation. L'organisation de séances de prise en main de l'outil est indispensable

V- Critères d'évaluation

4-1) Innovation

L'innovation n'est pas technique mais réside dans la mise en réseau du territoire par l'association d'acteurs et non de structures. C'est ainsi qu'aujourd'hui, la plateforme est un espace de d'échange et de discussion entre collectivités, entreprises, associations et particuliers de manière informelle préfigurant de nouvelles formes de gouvernance.

4-2) Impact

Le projet a permis au Pôle Numérique qui n'a que trois ans d'existence de gagner en visibilité sur le territoire et d'améliorer la perception des gens par rapport à ses missions.

Le département de la Drôme dispose d'un outil de concertation et de collaboration qui est intégré au processus de prise de décision.

4-3) Reproductibilité

Le projet est parfaitement reproductible sur d'autres territoires. Il bénéficie cependant de la neutralité et de la transversalité du Pôle Numérique facilitant l'adhésion des acteurs du territoire au projet.

4-4) Pérennité

L'espace collaboratif a fait évoluer les méthodes de travail au sein du Pôle Numérique: il est devenu un outil quotidien et fait parti intégrante du mode de fonctionnement du Pôle.

La pérennité du projet est aujourd'hui intimement liée au succès de la collaboration au sein des groupes et aux échanges entre les groupes. La sensibilisation des membres et acteurs est donc une phase clé qu'il faut renouveler régulièrement.

La constitution du groupe de veille a permis la mise en place des processus et l'initiation d'une démarche collaborative mais dans un premier temps, ce sont les groupes liés à un projet avec objectifs et échéances qui seront révélateurs de la valeur ajoutée de la démarche globale et garant de son adoption.

Ressources

Contact:

Nom et Prénom: M. Bruno THUILLIER

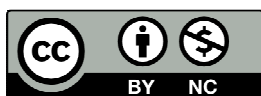
Mail: bthuillier@pole-numerique.fr

Fonction et organisme: Chargé de développement économique - Pôle Numérique

Adresse: 1, avenue de la gare - Le Rovalparc allée B - 26 958 VALENCE cedex 9

Téléphone: 04 81 91 64 21

Sites: www.pole-numerique.fr



Cette création est mise à disposition selon le Contrat Attribution-NonCommercial 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

En citant « **Source Pôle Numérique** » pour toutes reprises intégrales
ou « **Librement inspiré des travaux du Pôle Numérique** » en cas de modification

Cette action est financée, dans le cadre des actions globales du Pôle Numérique, par :



ANNEXE V

Copie d'une réponse par courriel, d'un concepteur-rédacteur en communication, contacté pour obtenir des idées simple pour améliorer le site :

ton idée de flux rss est cool, peut être compliquée pour un novice, mais indispensable quand on parle de web 2.0. Perso voilà les idées qui me viennent directement à l'esprit.

la première chose quand on veut faire du collaboratif c'est de créer un espace dédié à cet effet.

je te propose donc un blog intégré au site principal, qui deviendrait plus institutionnel, et qui regrouperait les parties suivantes:

- articles: le contenu même du blog chaque auteur peut écrire un article et le partager sur le blog. qui dit blog dit commentaires, on ouvre donc la discussion. l'accès à la rédaction d'articles doit être restreint seulement à quelque "rédacteurs-cadres" de confiance pour éviter les dérapages et les abus. on ajoute à chaque article un petit "j'aime" facebook et "partager" facebook.

- forum: pour faire vivre un site il faut des idées, et pour ça faut discuter. un forum qui serait un espace libre, là ouvert à tous qui relaierait les discussions des articles ou qui permettrait de lancer de nouveaux débats autour d'une question choisie par un auteur ou autre... . Bref des discussions en vrac qui pourront être reprises sur le site sous forme d'article... ce serait un vivier à exploiter en fait. (chacun apporte ce qu'il veut liens, photos, expériences, interrogations...). bien sûr il faudra prévoir des modérateurs et des personnes pouvant répondre à certaines interrogations...

-facebook et autre réseaux sociaux: web 2.0 = réseaux sociaux. création d'une page facebook, le message devra être simplifié, ludique... il faut que ça fuse et que ça amuse. l'utilité de fb c'est de pouvoir recruter du monde et de l'orienter ensuite sur le site pour participer. l'autre avantage est l'info en temps réel. fb permet de balancer une info (courte, événement...) qui peut être développée sur le site institutionnel ensuite.

tous ces outils devront être reliés entre eux pour décupler les collaborations autour du site principal.

<http://florianpouquet.fr/>

ANNEXE VI



Journées pédagogiques des Réserves de Biosphère françaises

ORDRE DU JOUR

Réserve de biosphère des Cévennes

5 au 7 avril 2011

Objectifs des journées

- Echanger sur les projets en cours dans les réserves de biosphère
- Partager des informations dans le cadre du réseau,
- Développer les partenariats du groupe pédagogie avec d'autres initiatives et améliorer sa visibilité,
- Développer des projets dans le cadre de la Décennie des Nations Unies en éducation pour un développement durable.

Programme des journées

- Arrivée des participants à Hyelzas (Causse Méjean, Lozère) lundi soir. Suivant l'heure d'arrivée des participants, un repas est prévu.

Mardi 5 avril

9h - 10 h30

- Accueil des participants (par le comité MAB et la réserve de biosphère des Cévennes)
- Présentation de l'organisation, des missions, et des actions éducatives de la réserve de biosphère des Cévennes.

11h00 - 12 h30

- Tour de table, échange d'information à propos des actions de l'année écoulée,
- Le « Conseil éducation » pour les réserves de biosphère, une idée à encourager ? Présentation par Anne Caroline Prévôt Julliard, présidente du Conseil éducation de la réserve de biosphère Fontainebleau – Gâtinais, chercheuse au CNRS, également membre du Conseil d'Administration du Parc National des Cévennes.
-

Repas apporté par l'Auberge du Courby

14h00 - 16h00

- Présentation de la licence pro EDD par Orane BISCHOFF (Supagro Florac)
- Forum des outils pédagogiques des réserves de biosphère. Les réserves de biosphère seront invitées à présenter au groupe leurs différents outils, supports d'animation et mallettes : conception, utilisation, intérêt pédagogique etc.

16h30 - 17h30

- Bilan, évaluation des outils présentés lors du forum. Débat du groupe pédago sur leur utilisation, les possibilités de transfert ou d'adaptation de certains outils à d'autres réserves de biosphère , le développement de nouveaux outils pour le réseau, la valorisation des outils existants au travers du site www.agirpouurlabiodiversite.fr .

Soirée ethnique

Les participants sont, comme à l'accoutumée, invités à apporter des produits de leurs réserves de biosphère.

Mercredi 6 avril

9h00 - 10h30

- Restitution par Delphine Kermel d'une formation sur le thème de l'Education par le Patrimoine dans le cadre des formations de l'Institut Régional du Patrimoine
- Bilan du projet « des forêts pour la vie », et de la conférence en ligne animée par D Cheissoux le 15/3 à propos de l'Année mondiale des forêts.
- Par quelles actions pédagogiques les réserves de biosphère participent elles à la célébration des quarante ans du MAB ? Des actions portées par le groupe pédago sont elles à envisager ?

11h00 - 12h30

- Sciences participatives (présentation de Tela botanica)
- Quelles suites et propositions de jumelages de classes ou d'écoles.

A partir de 14 h

Sortie terrain, départ 13h30 Hyelzas

14h - 16h: animation vautours/cheval de Przewalski ¹

16h30 - 18h : visite de la cité médiévale Sainte Enimie, suivie d'une visite libre de Sainte Enimie

19h30 : repas à la Halle au blé dans la vieille ville de Sainte Enimie.

Jeudi 7 avril

8h30 - 11 h00

- Jeu de l'Arbre à palabres , collaboration Petits Débrouillards et 40 ans du MAB
- Bilan de l'opération SimBiodiv menée avec l'enseignement agricole. Retour sur l'opération jeu de rôles faite avec le groupe pédago (Motte Piquet, Happy Culture...) Michel Etienne

Fin de la réunion

Informations pratiques

ORGANISATION DES JOURNEES

Les participants sont invités à arriver le lundi en fin d'après midi.

LIEU D'HEBERGEMENT ET DE REUNION

La réunion aura lieu à Hyelzas, sur le causse Méjean, dans la réserve de biosphère des Cévennes.

Le gîte de groupe choisi est signataire de la Charte européenne du Tourisme durable, membre de Cévennes écotourisme.

<http://www.gite-de-groupe-causses-cevennes.com/gite-de-groupe-souleirol.php>

Le gîte dispose d'un grand spa, pensez aux maillots de bain !

TROISIÈME MI –TEMPS : soirée ethnique

Une soirée ethnique est organisée le mardi. Pensez à apporter quelques spécialités de vos réserves de biosphère, à manger, boire, danser ou chanter...

Des visites sont organisées le mercredi après midi : prévoir des vêtements chauds et des chaussures adaptées à la balade.

¹ les chevaux de Przewalski sont élevés en semi liberté, avant relâcher en Mongolie (Association Tahk, WWF, Parc national des Cévennes)